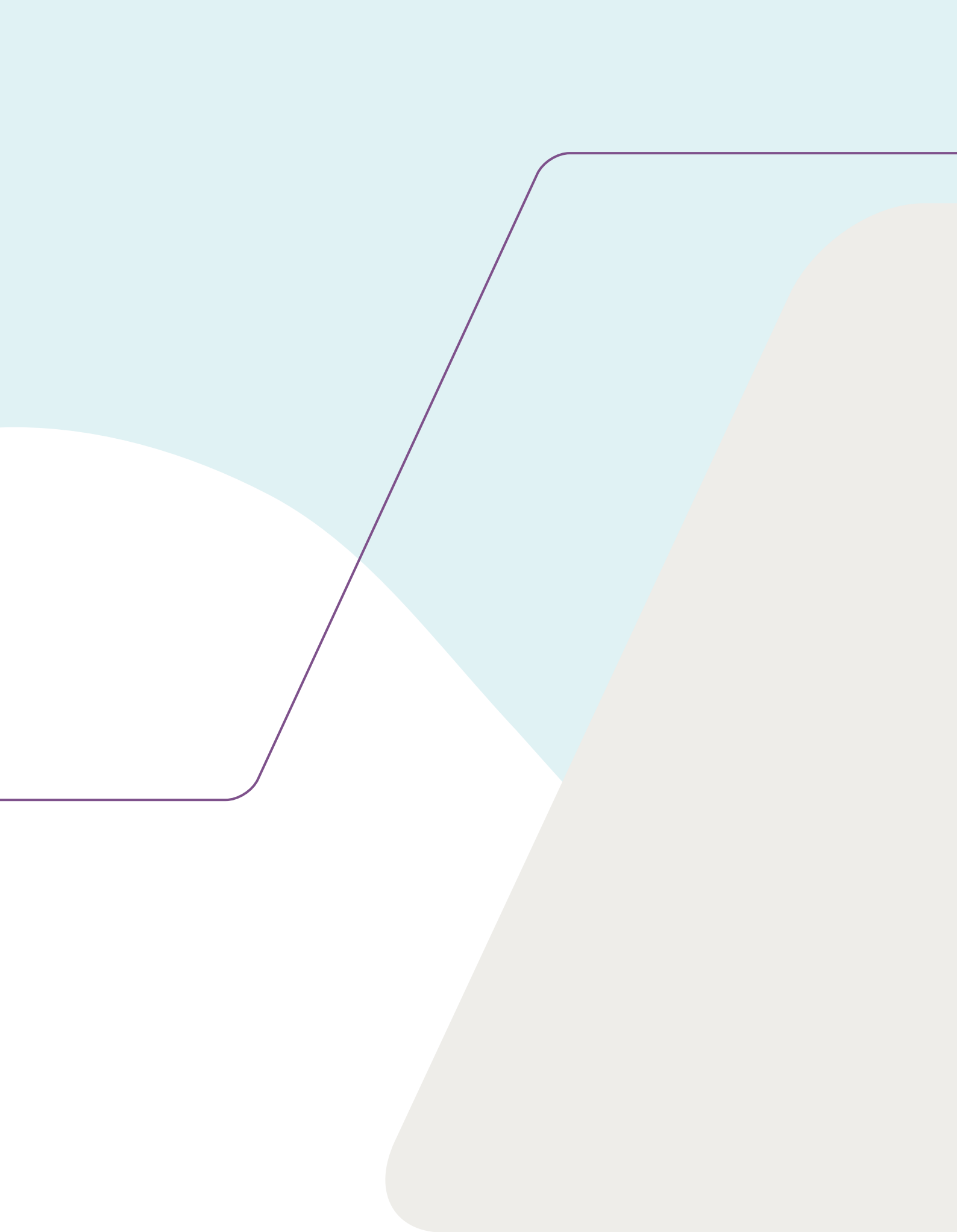


Propreté Hygiène et Services Associés



CHIFFRES CLÉS
& actions prioritaires

2026



ÉDITO

FRANÇOIS LEROUX

Donner à voir la réalité de notre secteur pour mieux préparer l'avenir

Dans un contexte marqué par une profonde instabilité politique, notre pays traverse une période d'incertitude qui pèse sur l'ensemble de l'activité économique. L'absence de visibilité, les interrogations sur les orientations à venir et les difficultés à se projeter dans un environnement durablement stable constituent aujourd'hui un frein pour de nombreuses entreprises.

Le secteur de la propreté, de l'hygiène et des services associés n'échappe pas à cette réalité. Les chiffres présentés dans cette édition 2026 témoignent d'un ralentissement de la croissance de notre activité après plusieurs années de progression soutenue. Ils reflètent les tensions qui traversent l'économie française tout en confirmant la résilience d'un secteur essentiel au fonctionnement quotidien de notre pays.

C'est précisément l'ambition de cette publication : apporter une lecture objective, documentée et transparente de notre profession. Les Chiffres clés constituent un outil de référence indispensable pour comprendre la réalité de notre secteur, mesurer ses évolutions et dépasser certaines idées reçues qui persistent encore. Derrière les représentations parfois simplifiées se trouve une filière dynamique, structurée et profondément engagée au service des entreprises, des administrations, des établissements de santé, des écoles et plus largement de tous les lieux de vie.

Cette édition met également en lumière les grandes transitions auxquelles notre profession est confrontée. Parmi elles, la transition démographique constitue sans doute l'un des défis majeurs des années à venir. Les chiffres sont éloquents : 27% de nos salariés ont aujourd'hui plus de 55 ans et seulement 7% ont moins de 26 ans. Si l'on élargit l'analyse aux plus de 50 ans, ils représentent près de 43% des effectifs du secteur.

Au-delà des données économiques et sociales, ce document illustre également l'engagement quotidien de toute une profession sur des sujets essentiels : la santé et la sécurité au travail, la transition écologique, l'emploi, la formation, l'insertion professionnelle, l'innovation ou encore la qualité de service.

J'espère que cette nouvelle édition vous apportera les clés de compréhension nécessaires pour mieux appréhender les réalités, les défis et les atouts de notre secteur. Plus que jamais, nous avons besoin de données fiables pour éclairer les débats, combattre les idées reçues et construire ensemble l'avenir de la propreté, de l'hygiène et des services associés.

Je vous en souhaite une excellente lecture

François Leroux

Président de la FEP - Fédération des entreprises
de propreté, d'hygiène et des services associés

SOMMAIRE

Principaux repères du secteur de la propreté et des services associés

p.05

1 LES ENTREPRISES

p.08

- 1. Caractéristiques des entreprises p.09
- 2. Activité et chiffre d'affaires p.12
- 3. Engagement en matière de RSE et de transition écologique p.17

2 LES EFFECTIFS

p.21

- 1. Caractéristiques sociales des salariés p.22
- 2. Conditions d'emploi des salariés p.27
- 3. Formation initiale, formation en alternance et formation continue p.37

Annexe méthodologique

p.42



ACTIONS PRIORITAIRES

La FEP et les acteurs du Monde de la Propreté ont pris, depuis de nombreuses années, des initiatives pour répondre aux défis du secteur et accompagner les transformations économiques, sociales et environnementales des entreprises. Pour cette nouvelle édition, certains de ces dispositifs/politiques/actions, correspondant aux six principaux enjeux du secteur, sont mis en avant en complément des données chiffrées du secteur :



Donner de la valeur aux prestations de propreté et agir auprès des clients



Professionnaliser les dirigeants et encadrants



Engager les entreprises dans la RSE et la transition écologique



Recruter, former, qualifier les salariés



Faire évoluer l'organisation du travail, améliorer les conditions de travail



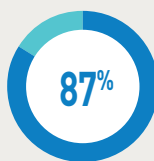
Développer l'innovation servicielle

LA PROPRETÉ

EN CHIFFRES



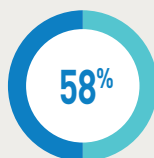
Plus de
600 000 emplois
près de 95 000 emplois nets
créés en 10 ans



des entreprises
ont moins de 50 salariés



22 mds d'€
de chiffre d'affaires



des salariés
travaillent dans
plusieurs entreprises



Plus de
15 000 entreprises
emploient au moins
1 salarié



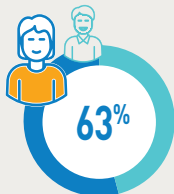
Près d'
1/3 des emplois
à temps plein



de CDI



Près de
5 000 jeunes
en formation initiale



de femmes



La Branche investit
100 Md'€
chaque année dans
la formation, la RSE,
la prévention des risques
professionnels

LE SECTEUR DE LA PROPRETÉ, DE L'HYGIÈNE ET DES SERVICES ASSOCIÉS

Les entreprises de propreté interviennent dans tous les lieux de vie et de travail

Bureaux



Immeubles

Commerces et centres commerciaux



Établissements de santé



Hôtels et restaurants



Industries : auto, agro-alimentaire...



Loisirs et événementiel



Crèches, établissements scolaires

CHAQUE JOUR,

les professionnels de la propreté travaillent pour tous, partout, pour rendre le quotidien de chacun sain et agréable, favoriser la qualité de vie au travail, assurer la sécurité sanitaire et la performance globale des activités.

Les entreprises de propreté interviennent en soutien de l'activité dans de nombreux environnements : bureaux tertiaires, locaux administratifs, services publics, copropriétés, commerces, hôpitaux, sites industriels, établissements scolaires, transports, hôtellerie-restauration, etc.

Elles développent avec leurs clients une large gamme de services associés (préparation des salles de réunion, gestion du courrier, manutention, gestion des déchets, entretien du bâtiment et des espaces verts, etc.).

Le secteur de la Propreté ne comprend pas : le service aux particuliers, le nettoyage de la voie publique, la gestion et le recyclage des déchets et les activités de dératisation et de désinsectisation.

LES PROFESSIONNELS DE L'HYGIÈNE ET DE LA PROPRETÉ, acteurs de bien-être

Les professionnels de la propreté sont perçus comme indispensables dans la société. 5 ans après la crise sanitaire, les Français accordent toujours autant d'importance et tendent à augmenter leurs exigences en matière de propreté et d'hygiène dans l'ensemble des lieux fréquentés au quotidien.

96% des Français considèrent la propreté et l'hygiène comme indispensables dans les lieux accueillant du public.

- **Plus de 2/3 des Français** ont davantage pris conscience du rôle joué par les entreprises et les agents de propreté au cours des 5 dernières années.
- **4 Français sur 5** estiment que les entreprises et les agents de propreté permettent de lutter efficacement contre la propagation des virus dans les lieux publics.
- **88%** affirment que les professionnels du secteur jouent un rôle essentiel pour garantir la santé et la sécurité sanitaire.
- **Pour 1 Français sur 2**, l'attention et le niveau d'exigence de propreté et d'hygiène ont progressé au cours des 5 dernières années.
- La propreté est, de loin, le **1^{er} critère d'attention** sur les lieux de travail (74%), devant la luminosité (31%) et le niveau sonore (30%).

Source : BVA-Monde de la Propreté 2025

LE MONDE DE LA PROPRETÉ, l'organisation de la profession



La Fédération des Entreprises de Propreté, d'Hygiène et services associés (FEP) est l'organisation historique représentative des entreprises du secteur. Au service des entreprises de toute taille, la FEP est présente sur l'ensemble du territoire via ses 9 Chambres patronales qui constituent la force de son réseau de proximité et accompagnent les entreprises au quotidien en leur offrant une large gamme de services. Ancrées dans la réalité économique et sociale régionale, elles sont les ambassadrices de la profession auprès des pouvoirs publics locaux et déploient la politique du secteur.

La FEP promeut le développement de l'ensemble des entreprises du secteur, elle représente celles-ci auprès des parties prenantes, des pouvoirs publics et des instances interprofessionnelles. Elle informe, conseille, outille et oriente ses adhérents, notamment sur les questions juridiques, économiques et techniques auxquelles elles peuvent être confrontées, ainsi que dans le domaine de la formation.



Les acteurs du secteur de la propreté et des services associés se sont structurés et organisés autour d'une dynamique commune : le Monde de la Propreté, s'appuyant sur différents opérateurs.

Le Monde de la Propreté

INHNI
Organisme
de formation
continue et
alternance

FEP
Fédération des
Entreprises de
Propreté, d'Hygiène
et services associés

OC Propreté
Organisme
certificateur

Fare Propreté
Fonds pour le
développement
économique et social



CTIP
Organisme
technique

GEIQ Propreté
Groupements
d'employeurs pour
l'insertion et la
qualification



Propreté Hygiène et Services Associés

1



Les entreprises



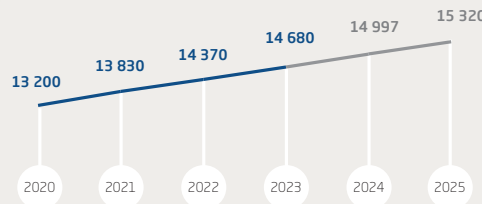
1

LES CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES DU SECTEUR

UN NOMBRE D'ENTREPRISES EN HAUSSE RÉGULIÈRE

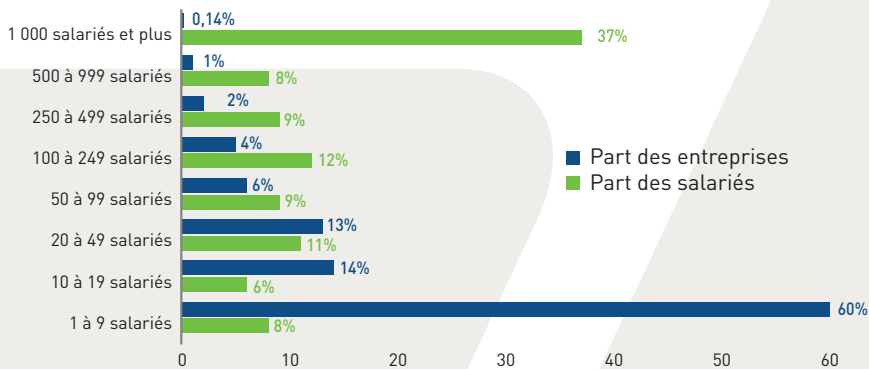
Le secteur compte 15 320 entreprises employant au moins un salarié, un chiffre en augmentation constante ces dernières années.

Les entreprises de propreté sont des entreprises de proximité. Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire national avec plus de 18 310 implantations d'établissements, contribuant au quotidien au dynamisme des territoires et de l'emploi local.



Source : DARES et estimations FEP (2024-2025), entreprises employant au moins un salarié

DE NOMBREUSES PME ET QUELQUES GRANDES ENTREPRISES



Source : INSEE DADS 2023 et SIRENE

Nota : ne sont représentées dans ce graphique que les entreprises employant au moins un salarié.

La répartition des entreprises et des emplois est polarisée :

- les entreprises de moins de 50 salariés représentent 87% des entreprises et 25% de l'emploi du secteur,
- les entreprises de plus de 250 salariés représentent 3% des entreprises et 54% des salariés du secteur.

87%
des entreprises
ont moins de **50** salariés

• Les 50 premières entreprises représentent :

46 % de l'emploi
du secteur

43%

du chiffre
d'affaires
du secteur

Source : Classement des entreprises du Monde de la Propreté 2025 (exercice 2024) - INSEE Esane



DES ENTREPRISES FAMILIALES

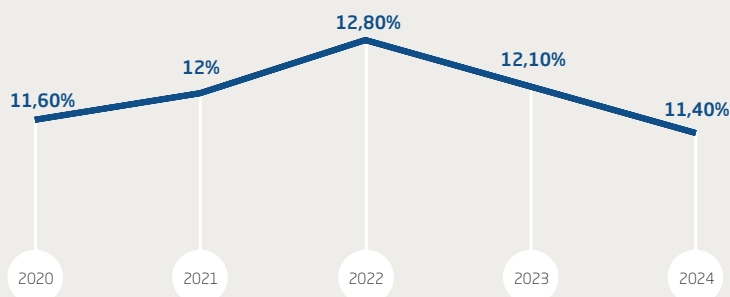
La plupart des entreprises de propriété sont des entreprises familiales et patrimoniales au sein desquelles le pouvoir de décision est principalement détenu par la famille fondatrice. Elles sont souvent transmises de génération en génération. Cette situation est également vraie pour les très grandes entreprises du secteur, aujourd'hui présentes à l'échelle européenne et internationale, qui ont, pour plusieurs d'entre elles, gardé dans leur développement une gouvernance familiale.



UNE CRÉATION D'ENTREPRISES EN BAISSÉ

Le recul des créations d'entreprises de propriété se poursuit en 2024, avec un taux de création qui perd plus d'un point de pourcentage. Celui-ci devient inférieur au niveau atteint en 2020 durant la crise sanitaire.

Créations d'entreprises de propriété

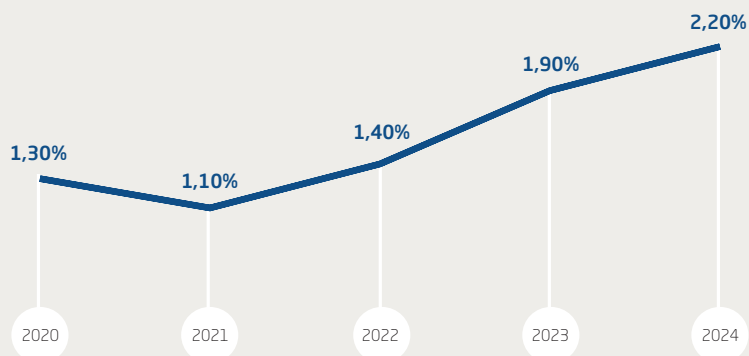


Source : Banque de France

UN NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE QUI AUGMENTE

Pour l'année 2024, le taux de défaillance continue d'augmenter. Il est en voie de dépasser le niveau d'avant crise sanitaire (2,3%). En cause : un effet de rattrapage lié à la fin des mesures de soutien accordées suite à la crise sanitaire et la crise inflationniste récente qui a mis en difficulté les entreprises de propriété, et en particulier les plus récemment créées.

Défaillances d'entreprises de propreté



Source : Banque de France



Le taux de renouvellement des entreprises du secteur (nombre de créations / défaillances) est en baisse depuis quelques années : baisse de **1 point** en 2023 et de **4 points** par rapport à 2022.



DE NOMBREUSES OPÉRATIONS DE FUSION ET D'ACQUISITION

En plus des créations et des défaillances, la démographie des entreprises est marquée par différentes opérations de fusion et d'acquisition. De nombreuses entreprises mettent en œuvre des stratégies de croissance externe afin de passer un cap dans leur développement. Toutes les tailles d'entreprises sont concernées : les petites étant rachetées par des moyennes qui elles-mêmes peuvent être rachetées par des grandes entreprises. Ces dernières années, la concentration s'est accélérée, y compris chez les leaders du secteur, ce dont témoigne notamment la dernière édition du classement des entreprises de propreté 2025.

2

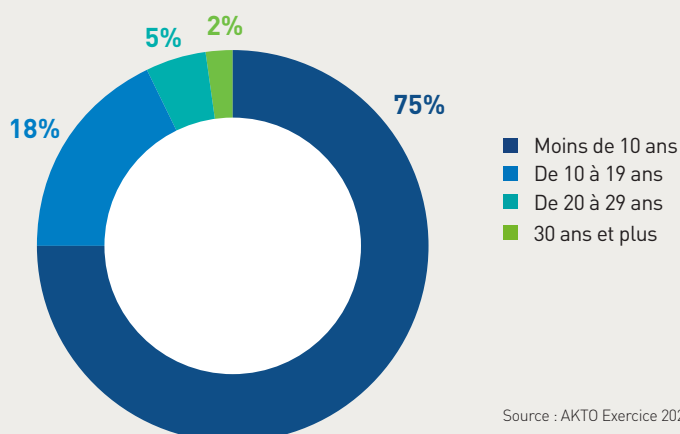
acquisitions annuelles

en moyenne pour les entreprises du TOP 70 en 2024 et en 2025.

Source : Classement des entreprises du Monde de la Propreté 2025 (exercice 2024)

25% DES ENTREPRISES ONT PLUS DE 10 ANS D'ANCIENNETÉ

Conséquence des nombreuses créations, la majorité des entreprises ont moins de 10 ans d'ancienneté.



Source : AKTO Exercice 2024 (sur 2023)



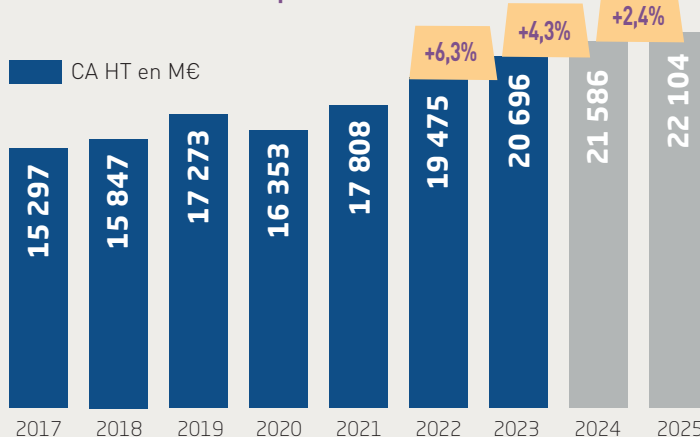
c'est l'ancienneté moyenne des établissements de propreté

Source : AKTO Exercice 2024 (sur 2023)

2

L'ACTIVITÉ ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Une croissance maintenue pour l'année 2024



Source : INSEE – ESANE (2017 – 2023), baromètre de conjoncture XERFI (2024-2025)

Après un rebond mécanique de l'activité porté par la sortie de la crise sanitaire, l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises de propreté connaît un ralentissement progressif depuis 2022 : en 2025, la croissance de l'activité des entreprises de propreté s'établit à 2,4% contre +6,3% en 2023 et +4,3% en 2024. On constate ainsi un essoufflement de la dynamique du secteur, sous l'effet de contraintes budgétaires accrues chez les clients et d'un climat économique globalement moins favorable.

22

Milliards d'euros
de chiffre d'affaires

ANALYSE DE CONJONCTURE :

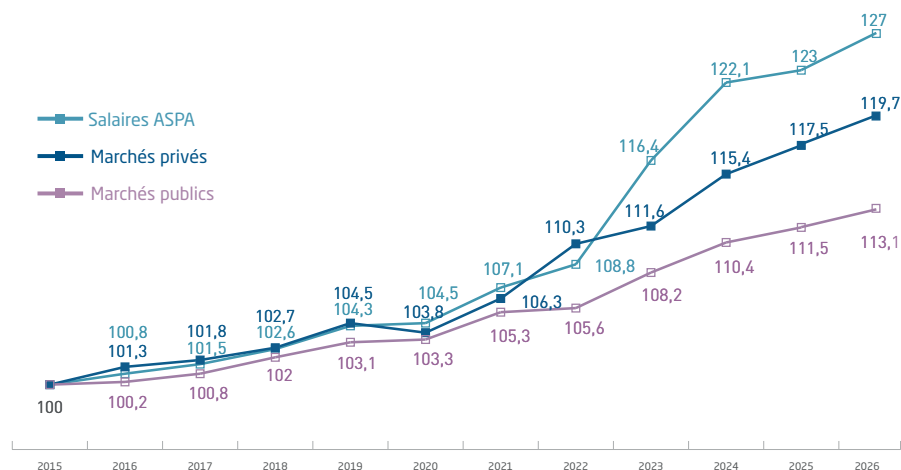
Le ralentissement de l'activité se poursuit dans un climat d'incertitude économique

→ Au premier trimestre 2026, 65% des dirigeants d'entreprises de propreté déclarent que les hausses de coûts sont leur première préoccupation, 41% ne parvenant pas à revaloriser correctement leurs prix auprès des clients. Les entreprises sont confrontées à une dégradation des délais de paiement, tant dans les marchés privés que dans les marchés publics. Les retards de paiement dans le secteur hospitalier ont atteint des niveaux tels qu'une intervention auprès du Gouvernement a été nécessaire pour régler les cas les plus graves. En conséquence, les chefs d'entreprises manifestent une inquiétude accrue sur l'évolution des niveaux de marge et la trésorerie.

Utiles à tous au quotidien et présentes dans tous les secteurs d'activité, les entreprises de propreté voient leur évolution étroitement corrélée à celle de la conjoncture nationale. Elles n'ont pas non plus échappé à la vague inflationniste des dernières années qui a été relancé depuis le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient à partir de février 2026. Les salaires (dont le minimum conventionnel se situe à 1,7% de au-dessus du SMIC compte tenu des hausses du SMIC intervenues le 1^{er} avril et le 1^{er} juin 2026), ont augmenté de 17,7% entre 2020 et 2025, en plus de l'évolution des prix des produits, matériels et autres achats et charges externes. Pourtant, ces évolutions n'ont pas suffisamment été reconnues par les clients publics et privés qui se sont montrés réticents à revaloriser les prix dans les mêmes proportions.

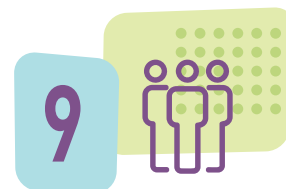
Source : Enquête de conjoncture 2026 - Monde de la Propreté

Évolution comparée du minima conventionnel Propreté et des prix de marché



Sources : INSEE, Prix de marchés Publics [010766785] et INSEE, Prix de marchés Privés [010766786] - Nettoyage courant, base 100 en 2015, au premier trimestre.

Le net décrochage observé depuis 2022, entre l'évolution des rémunérations et celles des indices de prix de marchés publics et privés, se poursuit et s'accroît. S'agissant des marchés privés, l'écart est passé de 4,8 points en 2022 à 7,3 points en 2025 (+2,5 points). L'écart est encore plus important pour les marchés publics et augmente plus fortement, passant de 8,2 points en 2022 à 13,9 points en 2025 (+5,7 points). Ces écarts posent un défi majeur au secteur, alors qu'historiquement ces courbes se suivent de manière étroite. La rentabilité des entreprises se dégrade depuis 2022, malgré des taux de marges déjà faibles (2,5% en moyenne selon la Banque de France). Cette situation reste préoccupante pour des activités essentielles et stratégiques, qui répondent à des exigences croissantes de la part des clients, notamment en termes de RSE et d'innovation, mais dont la capacité d'actions sociales et économiques se voit fortement contrainte par les exigences des prix de marché.



Français sur 10

considèrent que le travail des entreprises et des agents de propreté doit être davantage reconnu et valorisé

Source : BVA - Monde de la Propreté 2025

L'index Propreté : un indicateur à la disposition des entreprises

Publié chaque trimestre, l'Index Propreté permet de suivre l'évolution des coûts des entreprises. Validée par la DGCCRF et l'INSEE, il peut servir de référence, au même titre que d'autres indices, pour actualiser ou réviser les prix des contrats de propreté, que ce soit pour les entreprises ou les acheteurs de prestations de propreté.

> À découvrir sur www.index-proprete.fr



Index
PROPRETÉ

L'OBSERVATOIRE DES MARCHÉS PROPRETÉ



L'Observatoire des Marchés Propreté a vocation à devenir un point de référence pour le suivi des pratiques d'achat des prestations de propreté et s'adresse aux :

- > acheteurs privés et publics, qui y trouveront des repères, des exemples de pratiques, des éléments de comparaison,
- > entreprises de propreté, qui disposeront de données agrégées sur les attentes et les pratiques de leurs clients, et pourront mieux objectiver la valeur de leurs prestations.

L'Observatoire s'adresse aussi plus largement, à tous ceux qui souhaitent comprendre les enjeux économiques, sociaux et organisationnels des marchés de propreté. Retrouvez le rapport inaugural et les enquêtes en cours sur www.observatoire-proprete.com.

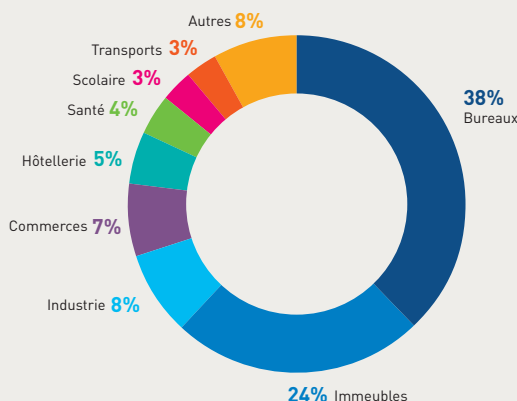


DONNER DE LA VALEUR AUX PRESTATIONS DE PROPRETÉ, AGIR AUPRÈS DES CLIENTS

La FEP et le Monde de la Propreté ont entrepris une grande démarche depuis plusieurs années pour accompagner les acheteurs, publics et privés, dans un achat de propreté efficace et responsable. Conseils, recommandations, exemples de clauses de rédaction pour un cahier des charges, sont disponibles librement sur le site non marchand www.achat-proprete.com

L'ACTIVITÉ DANS LE TERTIAIRE RESTE LE PRINCIPAL SEGMENT DE MARCHÉ

Sur l'exercice 2024, l'activité dans le tertiaire confirme sa place de principal segment de marché pour les entreprises de propreté, représentant 38% de leur chiffre d'affaires et gagnant 4 points de pourcentage en deux ans. Cette progression est portée par une demande accrue de services aux environnements de travail dans un contexte post-crise sanitaire. Le marché du nettoyage des parties communes d'immeuble et des copropriétés conserve sa deuxième position (24%), suivi de l'industrie et des commerces, tandis que le segment de la santé voit sa part relative revue légèrement à la baisse. Au sein du segment industriel, on distingue notamment l'automobile (22%), l'agroalimentaire (19%), le nucléaire (8%) et l'aéronautique (3%).



Source : Enquête sectorielle 2025 (exercice 2024) – Monde de la Propreté



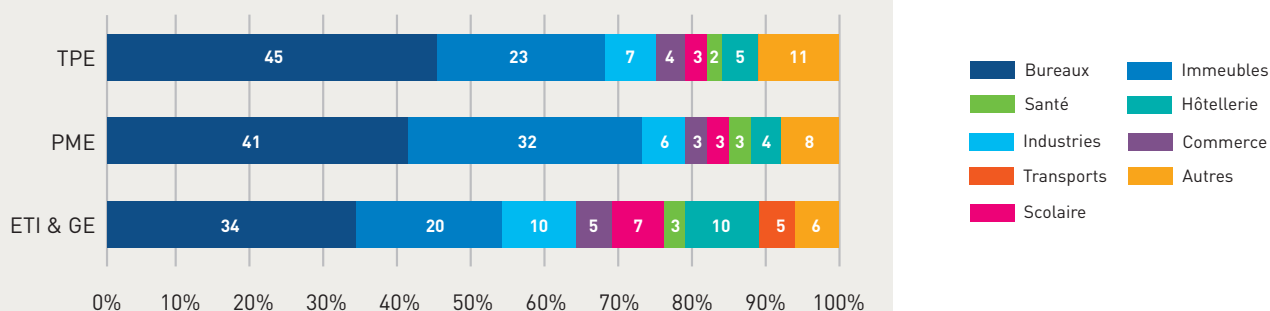
Dans les lieux de travail, la propreté est, de loin, le 1^{er} critère d'attention, devant la luminosité et le niveau sonore

88% des Français estiment que la propreté contribue fortement à leur bien-être et leur motivation en entreprise

Source : BVA – Monde de la Propreté 2025

LA PART DE CHAQUE SEGMENT DE MARCHÉ VARIE SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES

Pour les entreprises de moins de 10 salariés, les prestations dans les bureaux et les parties communes d'immeubles représentent l'essentiel de l'activité. Les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises, employant plus de 250 salariés, sont davantage présentes sur les marchés de l'industrie, des transports, de l'hôtellerie, et des établissements scolaires.



Source : Enquête sectorielle 2025 (exercice 2024) – Monde de la Propreté

INNOVER AVEC DE NOUVELLES OFFRES SERVICIELLES À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Au cours des cinq dernières années, les entreprises de propreté ont fait évoluer leur offre en proposant des services à forte valeur ajoutée, pour mieux accompagner les évolutions des modes de travail, les enjeux des clients en matière d'attractivité de leurs espaces et les nouvelles attentes de services des bénéficiaires finaux. La propreté ne se limite plus à une seule prestation technique, mais contribue à une approche globale de performance d'usage des lieux, en mettant au cœur du service l'utilisateur final et les effets apportés en termes de propreté et d'hygiène bien sûr, mais aussi en termes de confort, de santé et de bien-être, de qualité de vie au travail.

> **Le développement de services associés à la propreté** (maintenance immobilière, gestion des espaces verts, préparation des salles de réunion, conciergerie, gestion des déchets...) permet d'élargir le périmètre des enjeux clients pris en charge.

> **La « propreté à l'usage »** redéfinit la manière d'intervenir au bénéfice direct des utilisateurs finaux, « au bon endroit, au bon moment », avec un service où la pertinence prime sur l'exhaustivité.

> **Le travail en continu et/ou en journée**, engagement concret de responsabilité sociale, apporte de nombreux avantages pour les agents de service ainsi que pour les clients et leurs collaborateurs.



Résultats d'études disponibles sur www.monde-proprete.com

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LE SECTEUR DE LA PROPRETÉ

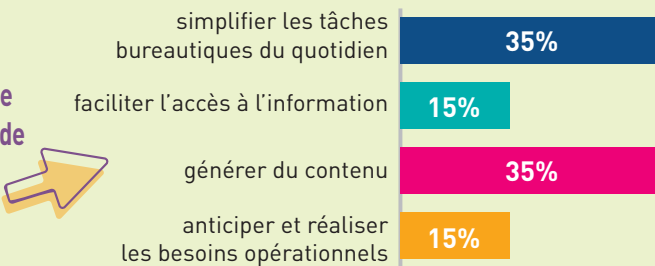
De nombreuses entreprises de propreté exploitent déjà les possibilités offertes par l'intelligence artificielle, tant pour les fonctions supports qu'opérationnelles. Si l'IA permet d'améliorer l'efficacité, la productivité et de réduire les tâches répétitives à faible valeur ajoutée, elle soulève également des enjeux d'acculturation et de déploiement au sein des entreprises. Couplée à la mobilité connectée, aux progiciels, à la robotique, à l'internet des objets et aux bâtiments connectés, l'IA transforme l'organisation du travail, la contractualisation et les modèles économiques. Le Monde de la Propreté accompagne les entreprises pour les aider à se saisir de ces technologies et à anticiper les impacts de la transition numérique sur le secteur.

Près de 100 cas d'usages déjà identifiés, avec des applications dans toutes les tailles d'entreprise, des TPE aux grandes entreprises.

Les entreprises de propreté utilisent l'IA pour :

4 domaines

principaux d'utilisation de l'IA dans les entreprises de propreté



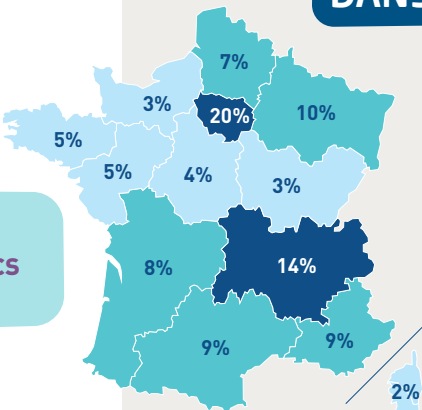
→ Un espace dédié sur le site monde-proprete.com, pour découvrir dans le détail l'ensemble des cas d'usage dans le secteur de la propreté, les opportunités, les bonnes pratiques et conseils de mise en œuvre, mais aussi les points de vigilance, risques et limites de cette technologie.

Le secteur de la propreté a lancé en novembre 2025, 2 plans d'actions sectoriels : transition démographique et Intelligence Artificielle, enjeux importants. En accompagnant les entreprises du secteur quelle que soit leur taille à travers des formations, des e-learning, des diagnostics ou des accompagnements, la FEP et le Fare Propreté visent à accompagner les entreprises dans un usage pertinent de ces nouvelles possibilités en axant sur la pédagogie, la sécurité (cybersécurité), les applications concrètes en complément de l'apport Humain. Ces plans sont naturellement évolutifs. La FEP et le Fare propreté enrichissent au fur et à mesure leurs offres de formation avec l'INHNI pour accompagner le déploiement des usages et les bonnes pratiques de mise en œuvre.

Source : Étude Monde de la Propreté - Accenture 2025

25% DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Répartition du nombre d'appels d'offres publics sur le territoire



Le secteur public constitue une part importante du chiffre d'affaires des entreprises de propreté avec près de 2 000 marchés publics publiés chaque année sur l'ensemble du territoire. Pour rappel, tous les marchés ne sont pas publiés.

Source : Cellule des Appels d'Offres Publics - Fare Propreté, statistiques France

DES PARTENARIATS DE PLUS COURTE DURÉE DANS LE PUBLIC

Les marchés privés ont une durée en moyenne supérieure aux marchés publics en raison des procédures de renouvellement plus récurrentes de ces derniers.

En 2025, d'après la Cellule des Appels d'offres Publics*, la notation des marchés publics reposait en moyenne à 45% sur le prix, à 48% sur la technique et à 7% sur des clauses dédiées au développement durable (social, environnemental et sociétal). Il est à noter que le développement durable est également régulièrement présent en condition d'exécution. Pour un achat responsable fondé sur le mieux-disant plutôt que le moins-disant, la FEP préconise une notation de prix au maximum à 40%.

Répartition de la notation des marchés publics



Source : Enquête sectorielle 2025 – Monde de la Propreté

5,5 ANS

Durée moyenne du partenariat sur les marchés privés

3,3 ANS

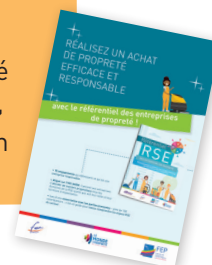
Durée moyenne du partenariat sur les marchés publics

* La Cellule des Appels d'offres Publics (CAP), portée par le Fare Propreté, créée en 2019, examine systématiquement plus de la moitié des marchés publics de Propreté en procédure ouverte. L'analyse porte sur les aspects socio-économiques des rédactions et la nécessaire prise en compte des spécificités du secteur, comme la reprise du personnel. Complètement décorrélée des entreprises soumissionnaires, la CAP peut formuler des remarques dès la parution du marché pour permettre à l'acheteur public de modifier ou compléter la rédaction initiale ou encore le sensibiliser dans la perspective des futurs appels d'offres. En lien avec la FEP, la CAP contribue à l'observatoire des marchés en vue d'améliorer les connaissances des problématiques et les rédactions des appels d'offres pour un achat responsable.

SENSIBILISER LES ACHETEURS DE PROPRETÉ À UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA RSE SECTORIELLE

La FEP recommande aux acheteurs de propreté :

- > une approche sectorielle de la RSE, centrée sur les enjeux prioritaires du secteur,
- > l'utilisation de critères de sélection ou une notation des marchés qui donne une priorité à la technique et met en cohérence l'exigence RSE et le prix (Technique > Prix + RSE),
- > d'adapter le budget du marché aux investissements mis en œuvre ou attendus en matière de RSE par le prestataire.



L'ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RSE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le secteur s'est doté d'une stratégie RSE ambitieuse pour encourager les entreprises de propreté à contribuer pleinement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Les actions menées s'inscrivent dans trois axes stratégiques :

- > agir pour améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des femmes et des hommes de la propreté,
- > agir pour un environnement préservé,
- > agir pour satisfaire les clients, garantir et améliorer l'hygiène, la santé, la sécurité sanitaire et le bien-être des utilisateurs des sites (collaborateurs, clients, usagers...) et faire reconnaître la contribution de la profession aux enjeux de la société.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



54%

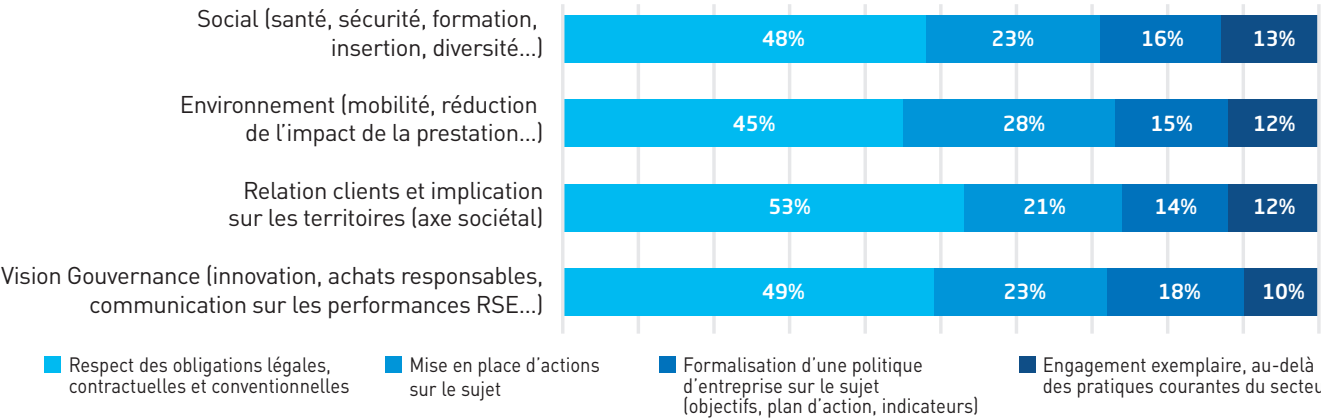
des entreprises déclarent être engagées sur la question de la RSE

Les entreprises engagées dans les dispositifs d'accompagnement proposés par le Monde de la Propreté ont une notation moyenne plus élevée : 51/100 points (270 autoévaluations en ligne) et jusqu'à 59/100 (58 évaluations contrôlées par AFNOR réalisées à la suite de la formation RSE propre) en 2025.

Les entreprises de propreté s'engagent

La majorité des entreprises déclarent être engagées sur la question de la RSE. Sur l'axe social, 23% ont mis en place des actions, 16% développent une politique formalisée et 13% ont un engagement exemplaire et innovant. Si c'est sur l'axe environnemental qu'elles initient leurs démarches, les entreprises les plus avancées (15 à 20% du secteur) ont une approche équilibrée sur tous les sujets. En moyenne à l'échelle du secteur, la maturité des entreprises, selon la méthodologie du référentiel RSE, est de 44 points sur 100, soit une évolution de 6 points depuis 2021. Cela témoigne de la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'atteinte des objectifs de développement durable.

Quel est votre niveau d'engagement RSE sur les sujets suivants ?



Source : Enquête sectorielle 2025 – Monde de la Propreté, méthodologie du référentiel RSE des entreprises de propreté

Un référentiel RSE sectoriel

Les entreprises de propreté se sont dotées d'un référentiel RSE spécifique au secteur. Rédigé par les entreprises, en concertation avec leurs parties prenantes (plus de 100 contributeurs), et attesté en cohérence avec les lignes directrices de l'ISO 26000 par AFNOR Certification, ce référentiel décrit ce qu'est une entreprise de propreté responsable. Ce référentiel permet aux entreprises d'évaluer leur maturité selon différents niveaux :

- 1 Préalable à la RSE : les obligations réglementaires et les dispositions conventionnelles et contractuelles sont respectées (<30 points/100).
- 2 Mise en place d'actions concrètes : les bonnes pratiques du secteur sont mises en œuvre dans l'entreprise (30 à 59 points).
- 3 Politique RSE et résultats en progrès : une politique formalisée avec des objectifs, un plan d'action, des indicateurs et un pilotage de la démarche sont mis en œuvre (60 à 84 points).
- 4 Innovation et excellence : l'entreprise a généralisé une innovation qui la place à un niveau d'excellence au-delà des pratiques courantes du secteur (> 85 points).

SOUTENIR LA MISE EN PLACE DE PLANS D'ACTION RSE

Le dispositif proposé par le Monde de la Propreté a une dimension thématique et transversale pour aider les entreprises à mettre en place un plan d'action RSE, progresser, mesurer leurs progrès et les valoriser.

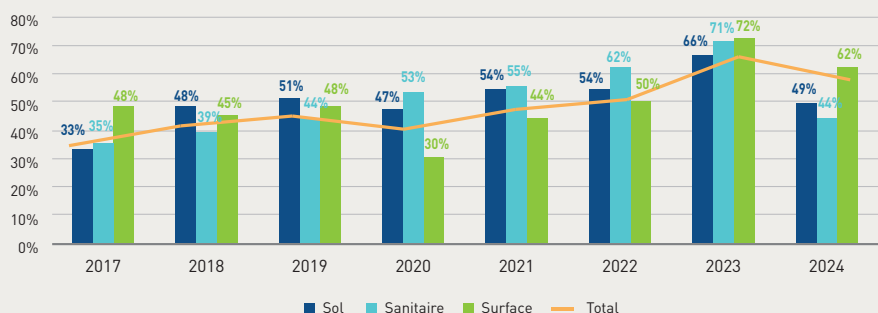
- > La formation RSE Propreté permet aux entreprises de mieux comprendre les enjeux RSE du secteur, d'évaluer leur niveau de maturité et de définir un plan d'action pour franchir une nouvelle étape dans leur engagement RSE. Depuis 2020, plus de 320 entreprises ont suivi ce dispositif.
- > Le partenariat avec AFNOR Certification permet aux entreprises de réaliser leur autoévaluation sur la plateforme ACESIA et de disposer de pistes d'améliorations. En 2025, 270 entreprises ont réalisé leur évaluation.
- > Les Clubs RSE régionaux permettent d'échanger avec d'autres entreprises et d'approfondir des thèmes de la RSE. En 2025, les 9 clubs RSE se sont réunis régulièrement (près de 200 entreprises impliquées).

ENVIRONNEMENT : L'UTILISATION DES PRODUITS ÉCOLABELLISÉS* CONTINUE DE PROGRESSER

L'utilisation des produits écolabellisés* continue de progresser

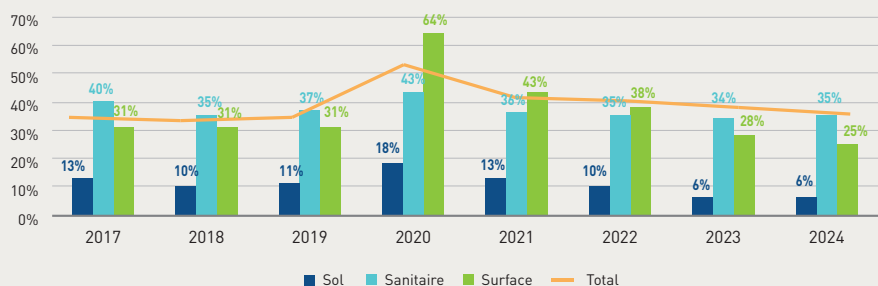
Les volumes de vente de produits écolabellisés poursuivent une tendance de fond positive, avec une hausse cumulée de 21% depuis 2017. Cette progression témoigne de l'intérêt des utilisateurs pour des solutions plus respectueuses de l'environnement, mais également d'une offre de plus en plus structurée de la part des fabricants.

Entre 2023 et 2024, une baisse ponctuelle de 7% est toutefois observée. Cette diminution ne reflète pas une dynamique générale du marché, mais s'explique en grande partie par la perte d'un marché significatif par l'un de nos partenaires, ce qui impacte mécaniquement les volumes globaux. Il est important de souligner qu'indépendamment de cet événement, chacun des acteurs impliqués continue d'enregistrer une croissance dans la catégorie des produits écolabellisés.



La désinfection retrouve son niveau d'avant la crise Covid

Depuis la crise Covid, une campagne de sensibilisation pour la désinfection raisonnée a été entamée. Celle-ci répondait à un constat clair : l'usage des produits désinfectants avait explosé, souvent de manière excessive ou inadaptée. L'usage de la désinfection doit correspondre à des pratiques plus proportionnées, mieux ciblées et respectueuses de la santé comme de l'environnement. Un repli a été constaté après 2020 et celui-ci se poursuit jusqu'en 2024. Les volumes de vente retrouvent ainsi leur état initial. Sur la période cumulée 2021-2024, la désinfection enregistre une diminution globale de 15%.



Source : L'indicateur de tendance relatif à l'évolution des ventes de produit de nettoyage sur la gamme professionnelle est élaboré avec 5 fournisseurs majeurs des entreprises de propreté : Action Pin (de 2027 à 2022), Diversey, Eyrein Industrie, Pollet (depuis 2018) et Werner et Mertz. L'analyse des données de ces fournisseurs permet de dégager des tendances, mais ne peut prétendre proposer des données exhaustives du marché.

*Labels écologiques attribués par des tiers indépendants (EU Ecolabel, Ecocert, Cradle to Cradle...).

Source : L'indicateur de tendance relatif à l'évolution des ventes de produit de nettoyage sur la gamme professionnelle est élaboré avec 5 fournisseurs majeurs des entreprises de propreté : Action Pin (de 2027 à 2022), Diversey, Eyrein Industrie, Pollet (depuis 2018) et Werner et Mertz. L'analyse des données de ces fournisseurs permet de dégager des tendances, mais ne peut prétendre proposer des données exhaustives du marché.

19 540

certibiocides désinfectants ont été délivrés pour l'année 2025. Ils s'ajoutent aux 14 784 délivrés en 2024 qui voient leur durée de validité s'allonger d'un an par suite du report de l'entrée en vigueur de la réglementation.

Source : Ministère de la Transition Ecologique, tous secteurs confondus.

Introduite dans le cadre du Plan National Santé Environnement, l'obligation de détenir un certibiocide désinfectant concerne les décideurs dans les entreprises utilisatrices, les acquéreurs et les distributeurs de produits de désinfection professionnels.



MIEUX RAISONNER LA DÉSINFECTION

L'entreprise de propreté a un rôle à jouer dans la prévention des maladies manuportées, c'est-à-dire les maladies qui se transmettent par un contact direct avec une personne contaminée (poignée de mains, embrassade...) ou en portant aux yeux, au nez ou à la bouche, des mains ayant touché des surfaces où se trouvaient des micro-organismes responsables de ces maladies. Pour autant, le recours excessif à la désinfection comporte des risques sur l'environnement et la santé. Pour prévenir les déséquilibres des écosystèmes ainsi que l'apparition de phénomènes de résistance, il est nécessaire de limiter la dispersion des désinfectants dans l'environnement. La formation sur la désinfection raisonnée, proposée par le Fare Propreté permet aux entreprises d'acquérir une expertise poussée de la désinfection raisonnée tout en incluant le certibiocide désinfectant.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE SECTEUR

Pour mettre en place des politiques de réduction d'impact environnemental, il faut aborder des notions basées sur des approches scientifiques (analyse de cycle de vie, enjeux climat, biodiversité, santé...). Les entreprises doivent se former et non uniquement être sensibilisées afin d'intégrer l'approche environnementale dans les modèles d'affaires. La formation pour les référents Transition Écologique permet la montée en expertise des entreprises sur les questions environnementales. Ce référent sera lui-même chargé de former toutes les fonctions de management de l'entreprise sur les enjeux environnementaux grâce au jeu « Transitio, embarquez pour la transition écologique ». Ce jeu collaboratif et accessible à toutes les fonctions de l'entreprise a été développé pour les entreprises de propreté et décline les enjeux abordés lors de la formation. Lancée fin 2023, cette formation a déjà été suivie par 105 managers de la propreté.

METTRE EN PLACE UNE MOBILITÉ EFFICACE ET À MOINDRE IMPACT

Les déplacements sont la première source d'émission de gaz à effet de serre des entreprises de propreté. L'offre d'accompagnement sur la mobilité proposée par le Fare Propreté invite les entreprises du secteur à chercher des solutions pour réduire les déplacements, à trouver des alternatives à la voiture et lorsque l'usage de la voiture individuelle reste nécessaire, à optimiser les flottes de véhicules. Elle se décline en une série d'outils : fiches actions, calculatrice carbone, vidéos de sensibilisation.

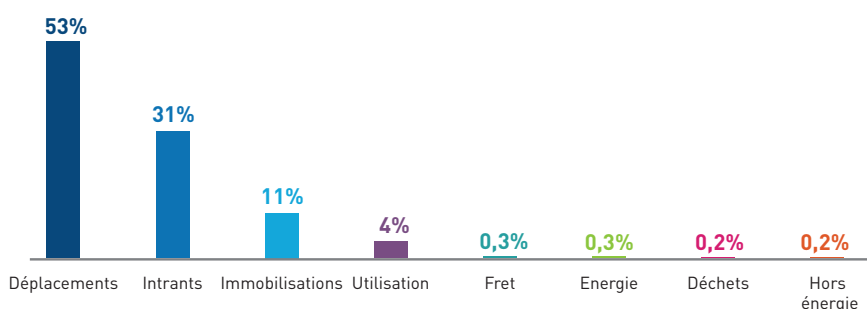
L'IMPACT CARBONE DU SECTEUR DE LA PROPRETÉ

En 2026, pour la première fois, une estimation de l'impact carbone du secteur a été réalisée. Celui-ci se monte à 2 millions de tCO₂e / an, soit :

- > 80,41 tCO₂e / millions d'€ de chiffre d'affaires
- > 3,69 tCO₂e / ETP

Les déplacements constituent le premier poste d'émission du secteur (53%). Ce poste comprend l'utilisation par les salariés des transports collectifs ou d'un véhicule individuel pour les déplacements professionnels et domicile-travail, ainsi que les émissions des flottes d'entreprises. Une meilleure accessibilité des salariés aux transports collectifs, une optimisation des horaires de travail afin de limiter les déplacements (travail en continu et en journée) et le verdissement du parc automobile sont les leviers qui permettraient de réduire les émissions.

Source : Compilation des Bilans Carbone® de 25 entreprises de propreté représentant 47 955 ETP et un chiffre d'affaires cumulé de 2,203 millions d'euros (soit un taux de couverture de la filière de 10%) - Etude Fare Propreté 2026



Propreté Hygiène et Services Associés

2



Les effectifs



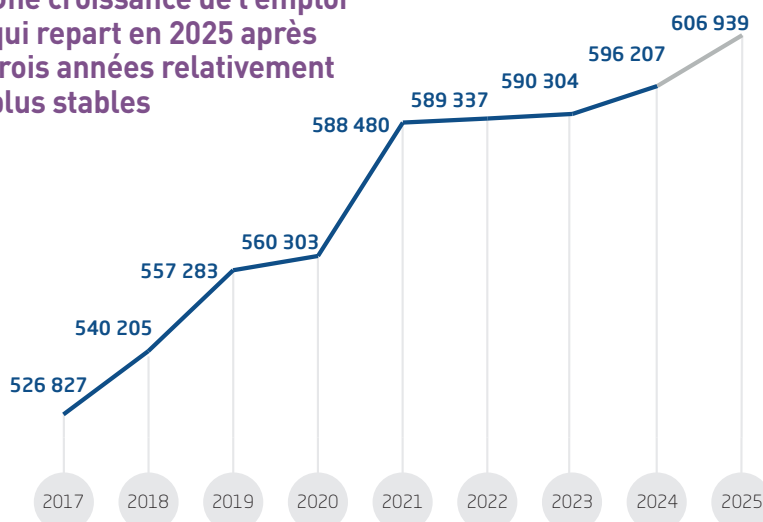
1

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES DES SALARIÉS DU SECTEUR

Plus de
600 000
emplois



Une croissance de l'emploi
qui repart en 2025 après
trois années relativement
plus stables



Source : INSEE – DADS (2017-2023) & prévisions (2024-2025)

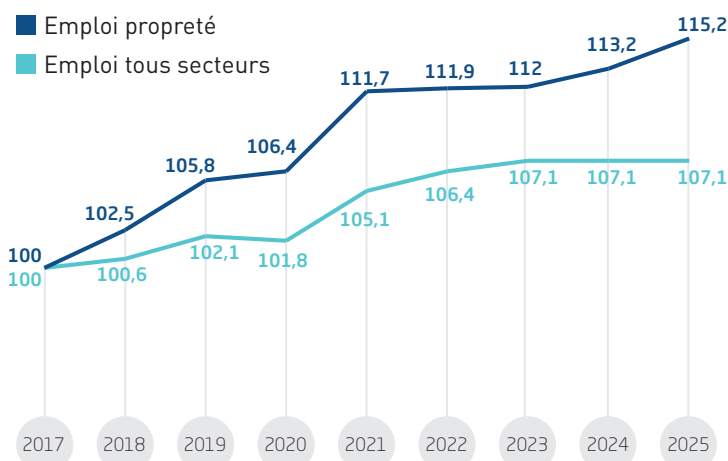
Nota : un salarié multi-employeur peut être compté plusieurs fois. Les données des années précédentes ont été actualisées.

près de 100 000
emplois nets en 10 ans

L'emploi dans le secteur de la propreté a augmenté de près de 19% en 10 ans, représentant près de 100 000 emplois nets supplémentaires.

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la propreté dépasse les 600 000 emplois en 2025, à la suite d'une hausse des effectifs de +1,8% par rapport à 2024. En cohérence avec la croissance maintenue du chiffre d'affaires, l'évolution de l'emploi progresse également. Cependant, elle reste relativement faible comparativement au rebond mécanique connu en 2021 (+5%) et à la dynamique des années précovid. Les emplois de la propreté sont des emplois de proximité, ancrés dans la dynamique des territoires et par nature non délocalisables. Le secteur fait partie des secteurs les plus créateurs d'emplois.

L'effectif salarié de la propreté croît progressivement et de manière plus conséquente que l'effectif tous secteurs confondus



Source : INSEE - INSEE DADS (2017-2023) & estimations (2024-2025), traitement en base 100 en 2015.

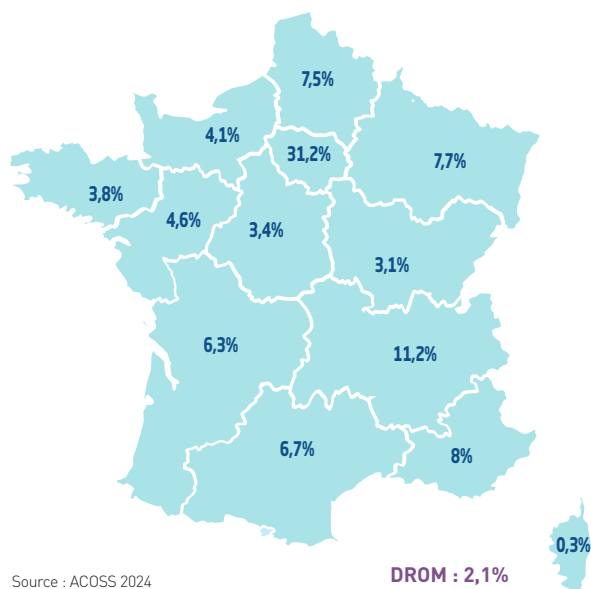
Nota : les données des années précédentes ont été actualisées.

À l'image de la dynamique observable dans le secteur de la propreté, l'emploi en France tous secteurs confondus a connu un rebond en 2021 (+3,2%) à la suite d'une baisse de -0,3% en 2020.

L'emploi dans le secteur a ensuite continué à progresser, alors que l'emploi tous secteurs confondus est en stagnation depuis 2023.

Les salariés se concentrent dans les principaux pôles économiques

Répartition de la population salariée



Source : ACROSS 2024

DROM : 2.1%

Les documents des
Chiffres Clés de chaque
région sont disponibles sur
www.monde-proprete.com

Près de

1/3

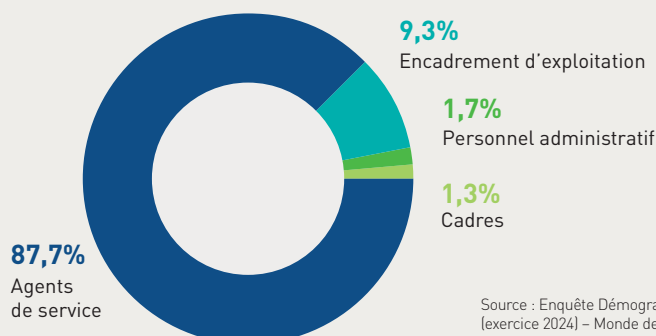
des salariés

sont en Île-de-France

Cette répartition est représentative de la localisation de l'activité en France et évolue peu d'une année à l'autre.

LES AGENTS DE SERVICE REPRÉSENTENT LA PLUS GRANDE PART DES EFFECTIFS

mais la part du personnel d'encadrement opérationnel augmente

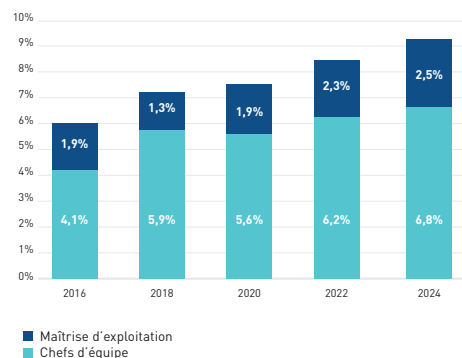


Source : Enquête Démographique 2025
(exercice 2024) – Monde de la Propreté

La propreté est une profession de main-d'œuvre dans laquelle l'humain est au cœur du service. Structuellement, les fonctions opérationnelles représentent la grande majorité des salariés avec 87,7% d'agents de service et un management intermédiaire (chefs d'équipe, responsables d'exploitation) comptant pour 9,3% des salariés, en progression constante ces dernières années, signe d'un renforcement des capacités techniques et organisationnelles des entreprises.

Depuis 2016, la part de l'encadrement d'exploitation dans les effectifs a augmenté de **55%**.

Évolution de la part de l'encadrement d'exploitation dans les effectifs



Source : Enquête Démographique 2025
(exercice 2024) – Monde de la Propreté



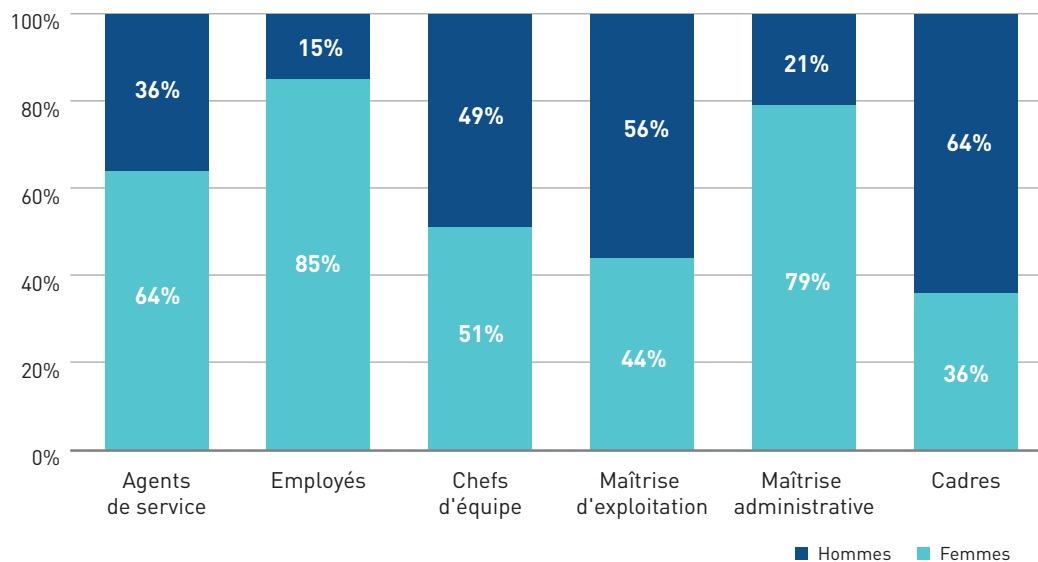
63%
de femmes

Source : DARES 2023

UNE MAJORITÉ DE FEMMES PARMI LES SALARIÉS

Depuis 1995, la part des femmes dans le secteur oscille autour de 65%. En France, tous secteurs confondus, les femmes représentent 42% des postes salariés du secteur privé, et la moyenne européenne s'élève à 68%.

La répartition hommes-femmes diffère selon le niveau de classification



Source : Enquête Démographique 2025 (exercice 2024) – Monde de la Propreté

Les femmes sont majoritaires sur les postes d'agents de service, d'employés et de maîtrise administrative. Les postes de chefs d'équipe sont répartis à parts égales. Les hommes sont majoritaires sur les postes de maîtrise d'exploitation et de cadres. L'accès des femmes aux postes techniques et aux postes de cadres fait partie des actions prioritaires du secteur.

29,4%

des chefs d'entreprise ou exerçant des fonctions de direction sont des femmes.

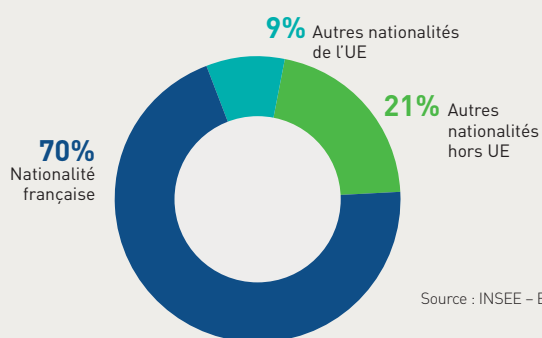
Source : Enquête Démographique 2025 (exercice 2024) – Monde de la Propreté

À titre de comparaison, en France, dans l'industrie, les transports et le bâtiment, on compte seulement entre 10 et 20% de femmes au sein de l'encadrement supérieur.

Source : Banque de France, FIBEN

LA NATIONALITÉ DES SALARIÉS

Dans le secteur de la propreté, l'emploi de salariés de nationalité étrangère est supérieur à la moyenne : 30 % des salariés de la propreté sont de nationalité étrangère, dont 21% hors UE, contre 12% d'actifs immigrés tous secteurs confondus. Ceci confirme la fonction d'intégration du secteur avec de nombreuses opportunités d'emplois pour s'insérer durablement dans la profession en bénéficiant si nécessaire de formations adaptées.



L'ÂGE DES SALARIÉS

Des salariés plus âgés que dans l'ensemble des secteurs



45,6 ans

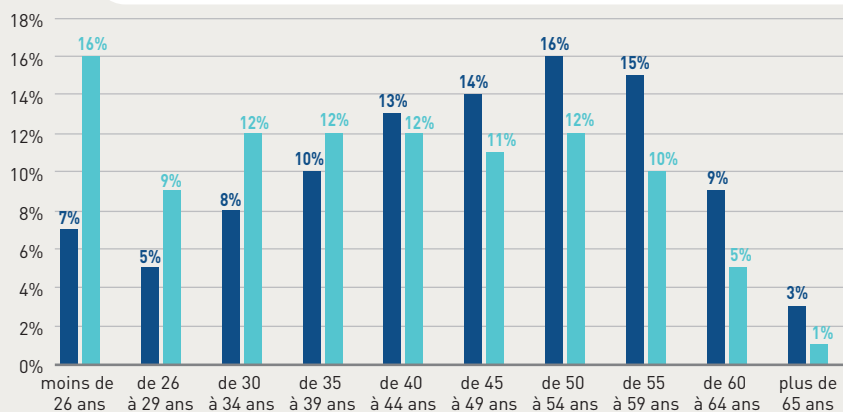
âge moyen propreté

Source : AKTO Exercice 2024 (sur 2023)

41,5 ans

âge moyen tous secteurs

Source : INSEE, enquête emploi



La population active dans le secteur de la propreté est relativement plus âgée que celle de l'ensemble des secteurs. 43% des salariés ont 50 ans ou plus et 27% ont 55 ans ou plus. Les salariés de moins de 26 ans représentent 7% des effectifs. L'âge moyen augmente chaque année (45,6 ans).

46 ans

âge moyen des femmes

44 ans

âge moyen des hommes

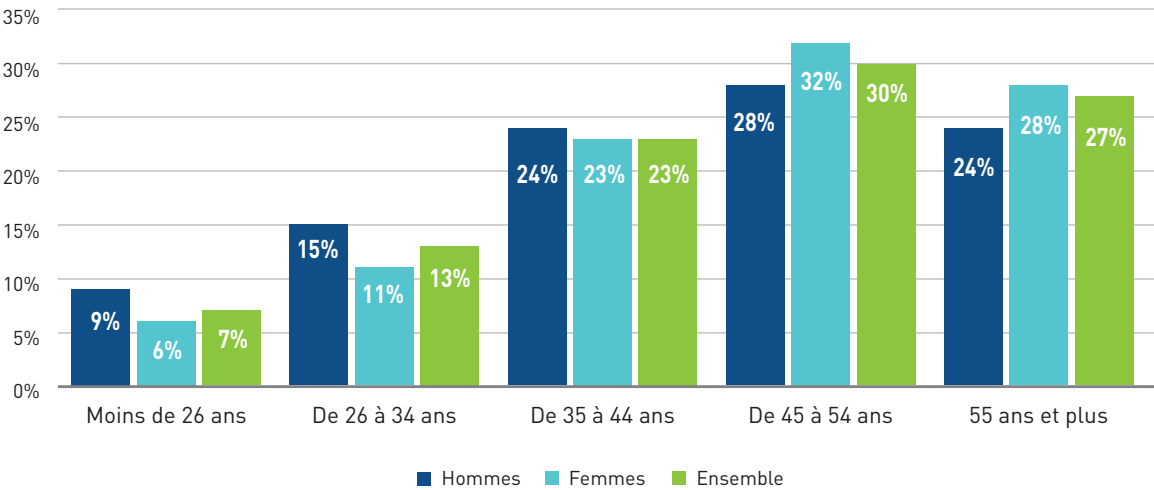
Source : AKTO, exercice 2024 (sur 2023)

Le vieillissement des salariés,
un enjeu démographique pour la Propreté

- 43% des salariés ont 50 ans ou plus (et 27% ont 55 ans et plus) : le secteur sera confronté à des départs à la retraite massifs d'ici 2035.
- 347 000 salariés devront être recrutés d'ici 2035 pour soutenir la croissance du secteur et compenser les départs à la retraite des effectifs actuels.

Source : Enquête Démographique 2025 (exercice 2024) – Monde de la Propreté

Les femmes sont proportionnellement plus âgées que les hommes



Source : INSEE DADS 2023

La répartition par âge varie selon les professions et catégories socioprofessionnelles

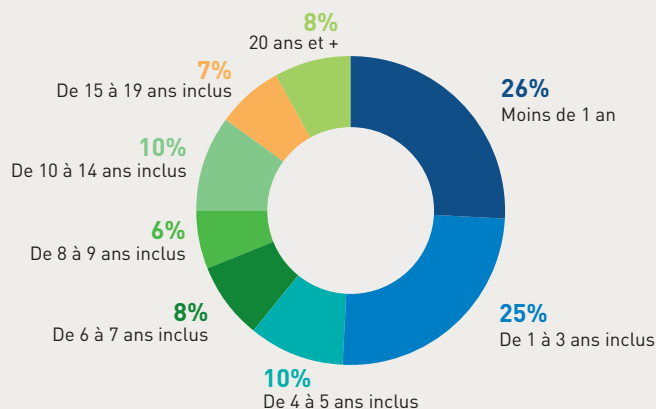
	- de 26 ans	De 26 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	55 ans et +
Chefs d'entreprises et cadres	1%	12%	27%	35%	25%
Professions intermédiaires	5%	17%	28%	30%	20%
Employés	11%	20%	26%	24%	19%
Ouvriers qualifiés	7%	17%	25%	30%	21%
Ouvriers non qualifiés	6%	13%	23%	31%	27%

Source : INSEE DADS 2023



Dans le secteur, selon les catégories de l'INSEE, les employés, représentant les fonctions administratives, sont en moyenne les salariés les plus jeunes, 31% d'entre eux ont moins de 35 ans. À l'inverse, les chefs d'entreprise et cadres font partie des personnes les plus âgées avec les ouvriers non qualifiés. Dans certains cas, la promotion interne permet à des salariés de gravir les échelons au fil des années, en accédant par exemple à des postes d'encadrement ou de direction en dernière partie de carrière.

L'ANCIENNETÉ DES SALARIÉS DANS LE SECTEUR



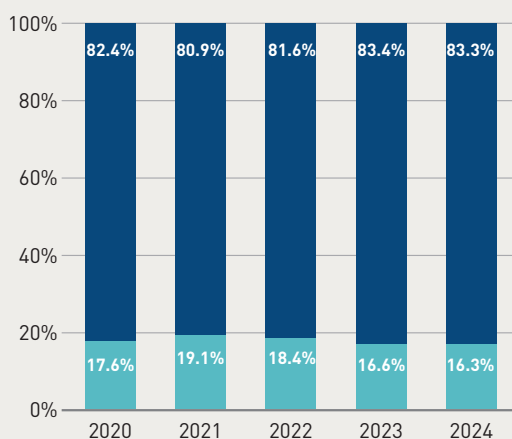
Source : Enquête Démographique 2025 (exercice 2024) – Monde de la Propreté

La moitié des salariés travaillent dans le secteur depuis plus de 4 ans

LES CONDITIONS D'EMPLOI DES SALARIÉS

LA NATURE DES EMPLOIS

Des emplois stables : plus de 4 postes sur 5 sont des CDI



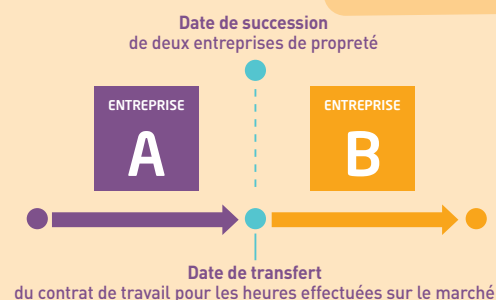
Source : Dares 2024

Les CDI représentent 83,3% des emplois en 2024. Cette proportion a augmenté ces dernières années, la baisse de l'année 2021 étant liée aux réorganisations de la période post-Covid

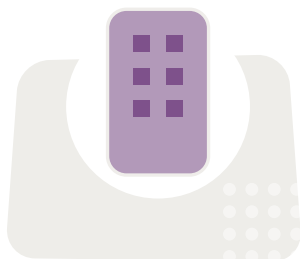
Le transfert conventionnel : une garantie de l'emploi dans la branche propreté

Dans le secteur de la propreté, l'emploi de salariés de nationalité étrangère est supérieur à la moyenne : 30 % des salariés de la propreté sont de nationalité étrangère, dont 21% hors UE, contre 12% d'actifs immigrés tous secteurs confondus. Ceci confirme la fonction d'intégration du secteur avec de nombreuses opportunités d'emplois pour s'insérer durablement dans la profession en bénéficiant si nécessaire de formations adaptées.

Marché de Propreté



LA PROPRETÉ CONTINUE D'OFFRIR DES OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES



Au premier semestre 2026, les effectifs du secteur continue de progresser avec une augmentation de 1,4% en juin 2026 en glissement annuel. Le rythme de de croissance annuelle est en retrait par rapport à juin 2025 (+2,4%), reflet d'une conjoncture plus difficile. Les intentions de recrutement exprimées pour le reste de l'année 2026 sont légèrement positives (solde d'opinion + 1), à un niveau inférieur à celui constaté à la même période en 2025 (solde d'opinion +11).

Source : Baromètre des entreprises des propreté T2 2026 – Monde de la Propreté/XERFI



INSCRIRE LA DIVERSITÉ DANS LA CULTURE DES ENTREPRISES



Depuis plus de 30 ans, la profession s'est engagée pour développer l'emploi des travailleurs handicapés avec le soutien de l'Agefiph. Cela se traduit par une stratégie articulant professionnalisation et accompagnement des entreprises, maillage territorial des réseaux et formations des candidats en situation de handicap. Les résultats sont probants, puisque dans le secteur, le taux d'emploi des travailleurs reconnus handicapés se maintient à un niveau proche de 6% alors que la moyenne tous secteurs confondus se situe à 3,6%.

Par ailleurs, la diversité étant une valeur forte pour les entreprises de propreté, les acteurs du Monde de la Propreté les accompagnent pour soutenir leur démarche inclusive et les aider à répondre aux obligations qui se renforcent : lutte contre les discriminations, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes. Cette offre spécifique, entièrement adaptée à l'environnement des entreprises de propreté comprend :

- des e-learning et formations en distanciel, comme par exemple : « L'égalité professionnelle dans mon entreprise, comprendre et agir », « Comment mettre en place une politique de prévention et de traitement du harcèlement sexuel », « Les bons réflexes pour un recrutement efficace et non discriminant »...,
- une veille et des mises à jour régulières sur ces sujets avec la réalisation de webinaires,
- des outils opérationnels sur l'index d'égalité professionnelle, un autodiagnostic et un guide de bonnes pratiques sur l'égalité professionnelle, un kit de sensibilisation pour la prévention du harcèlement sexuel, des capsules handicap, des cartes interactives pour sourcer et recruter des travailleurs handicapés, un signaire de la propreté,
- un parcours d'accompagnement à destination des collaborateurs pour lutter contre la fracture numérique.

PLUS DE LA MOITIÉ DES SALARIÉS DU SECTEUR ONT PLUSIEURS EMPLOIS

De nombreux salariés du secteur cumulent leur emploi dans une entreprise de propreté avec au moins un autre emploi, que ce dernier soit dans une autre entreprise de propreté (pour 61% des cas) ou dans un autre secteur d'activité (pour 39% des cas), où l'aide à domicile et l'hôtellerie-restauration sont en tête.

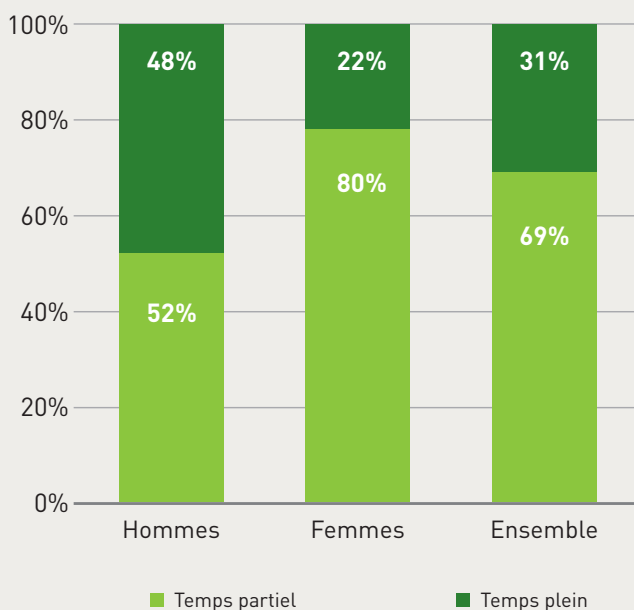
Les salariés de la propreté



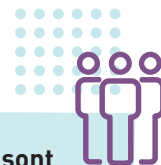
L'année 2023 est marquée par une inversion des tendances : la proportion de salariés multi-employeurs dépasse désormais celle des mono-employeurs. La situation de multi-emplois concerne davantage les femmes que les hommes (65% contre 35%). Elle tend à croître avec l'âge : plus l'âge des salariés augmente, plus les situations de multi-emplois sont fréquentes. Par exemple, 22% des moins de 34 ans sont des salariés multi-employeurs contre 53% des 35-54 ans. Le multi-emplois est notamment une conséquence mécanique de l'Article 7 de la convention collective de la branche. Ainsi, si un salarié intervient sur différents sites pour une entreprise, si cette dernière perd un des marchés, le salarié peut être transféré, sous certaines conditions, à l'entreprise attributaire dudit marché et il devient donc multi-employeurs.

LE TEMPS DE TRAVAIL

Près d'un tiers des emplois sont à temps plein



Source : DARES 2023



56%

des salariés sont multi-employeurs

3,4

c'est le nombre d'emplois moyens occupés par les salariés multi-employeurs

Source : INSEE DADS 2023



Compte tenu de l'importance du phénomène multi-employeurs, la mesure du temps de travail par emploi sous-estime le temps de travail réel par personne. La proportion réelle de salariés à temps complet est en effet plus importante que la proportion de contrats à temps complet car l'addition des temps de travail des différents emplois permet à un certain nombre de salariés en situation de multi-emplois d'atteindre un équivalent temps plein.

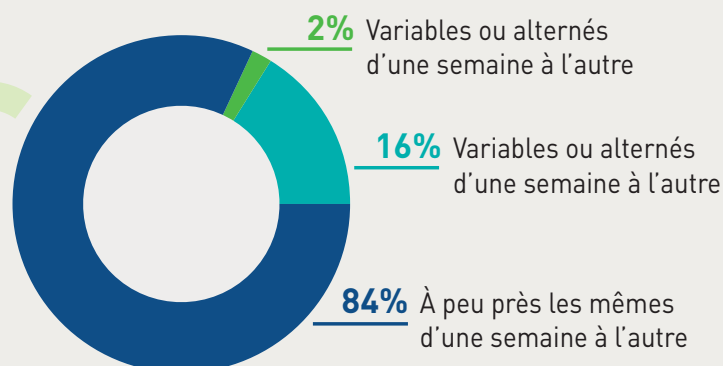
Le temps de travail varie selon le sexe et les postes occupés

Les écarts selon le sexe sont à rapprocher des différences de postes occupés par les femmes et les hommes dans les entreprises. L'accès aux postes plus élevés dans la classification, notamment au statut cadre et aux postes à temps plein, est plus fréquent pour les hommes. L'accord pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, signé par les partenaires sociaux, fixe notamment des objectifs en faveur de la mixité professionnelle. Les acteurs du Monde de la Propreté ont d'ailleurs entrepris un nombre important d'actions en ce sens.

L'ENJEU DE LA CONCILIATION DES TEMPS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS

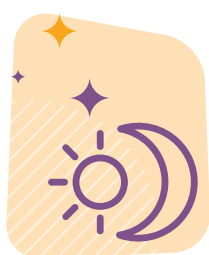
Plus de
80%
des salariés ont
des horaires fixes

Source : INSEE - EEC 2024



Source : INSEE - EEC 2024
(moyenne sur les années 2022, 2023 et 2024)

LE TRAVAIL SUR DES HORAIRES ATYPIQUES RESTE UNE RÉALITÉ DANS LE SECTEUR

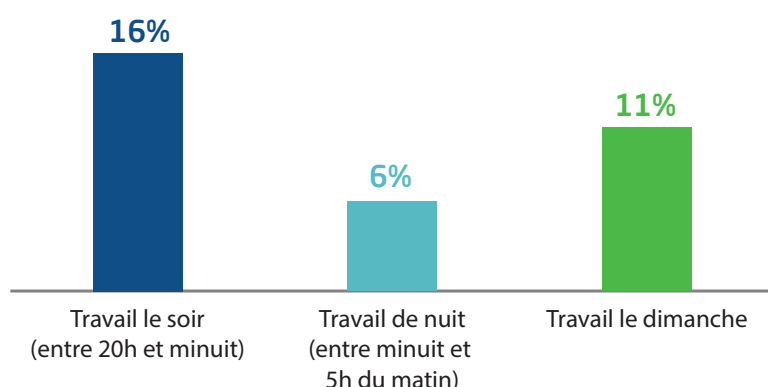


Les horaires de travail dépendent en grande partie des contraintes et exigences des clients de chaque type de site. Dans de nombreux marchés, les clients exigent que les interventions aient lieu en l'absence de leurs collaborateurs (avant 9h et/ou après 17h) et parfois de manière fractionnée (avec une coupure entre deux vacations). Les interventions dans les sites tertiaires, qui représentent plus d'un tiers du chiffre d'affaires des entreprises, se réalisent majoritairement en horaires décalés. En revanche, les interventions de propreté dans les immeubles et dans les établissements de santé se font habituellement sur des horaires de journée. Dans l'industrie, les horaires d'intervention varient selon les process de production.

Seulement **7,1%** des marchés publics publiés mentionnent le travail en continu et/ou en journée dans leur appel d'offres (ensemble des marchés publics passés en 2025)*.

* Source : Cellule des Appels d'Offres Publics - Fare Propreté

Le travail de nuit est faible



Source : INSEE - EEC 2024 (moyenne sur les années 2022, 2023 et 2024)

La proportion de salariés amenés à travailler au moins partiellement entre 20h et minuit et entre minuit et 5h du matin tend à se réduire depuis 2022, après une hausse constatée durant la période post-covid. Le travail le soir concerne 16% des salariés en 2024 contre 19% en 2022 ; le travail de nuit concerne 6% des salariés en 2024 contre 9% en 2022. Le travail de nuit concerne une minorité de clients chez qui des interventions de propreté en continu sont nécessaires du fait de la nature de leur activité, par exemple dans l'industrie agroalimentaire ou dans les usines avec des rythmes de production en 3/8.

11% des salariés peuvent être amenés à travailler le dimanche pour assurer la propreté dans les environnements de travail ouverts ce jour-là (hôtellerie, commerces, événementiel, divertissements, loisirs...). Cette proportion est stable (12% en 2022, 10% en 2023).

Des entreprises et des clients font le choix du travail en continu et/ou en journée

Avec le travail en continu et/ou en journée, il s'agit d'assurer la continuité du temps de travail des agents de propreté, plutôt que son fractionnement, et de favoriser les interventions durant la journée, plutôt qu'en horaires décalés, sur des plages horaires plus compatibles avec une vie familiale et sociale équilibrée. Les études réalisées sur ce changement d'organisation ont montré tout son intérêt pour les entreprises de propreté, leurs salariés et leurs clients.

73%

des Français sont favorables à ce que l'on intervienne en journée sur leur lieu de travail

Sondage BVA - Monde de la Propreté 2025

95%

des clients qui sont passés au travail en continu et/ou en journée se déclarent satisfaits

Source : Monde de la Propreté



PROMOUVOIR LA MISE EN ŒUVRE DU TRAVAIL EN CONTINU ET/OU EN JOURNÉE



Engagement concret de responsabilité sociale, les retours d’expériences ont montré que cette organisation apportait de nombreux bénéfices à l’ensemble des parties prenantes, dès lors que sont respectés les principes clés de mise en œuvre (étude de faisabilité, concertation, logique partenariale...). Un des principaux freins au développement du travail en continu et/ou en journée est la méconnaissance des activités de propreté et la persistance d’idées reçues relatives à l’intervention des agents en présence des bénéficiaires du service. Des entreprises de propreté, des clients, des collectivités territoriales, la FEP, avec le soutien du Fare Propreté, ont décidé de travailler ensemble pour sensibiliser le plus grand nombre d’acteurs aux bienfaits de cette organisation et développer le travail en continu et/ou en journée sur leur territoire. Au programme : charte d’engagement, bonnes pratiques, expérimentations, remise de trophées... Des démarches ont été engagées dans de nombreuses métropoles : Strasbourg, Dijon, Paris, Nantes, Orléans, Toulouse, Lyon.

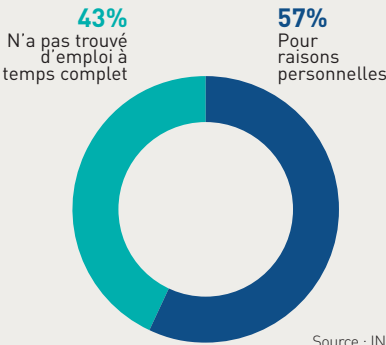
> L’étude de faisabilité est un indispensable. La FEP recommande la systématisation d’études de faisabilité pour la mise en place du travail en continu et/ou en journée dans les marchés publics et privés.

Les salariés organisent leur vie professionnelle et personnelle en intégrant la donnée du temps partiel

Au moment du recrutement, 57% des salariés déclarent avoir choisi le temps partiel pour des raisons personnelles, tandis que 43% d’entre eux auraient préféré trouver un emploi à temps plein. S’occuper de ses enfants, exercer une autre activité professionnelle, avoir du temps libre, bénéficier d’un complément de revenu... les raisons sont nombreuses et illustrent la fonction singulière et parfois complémentaire de l’emploi au sein des organisations personnelles.

La majorité des salariés

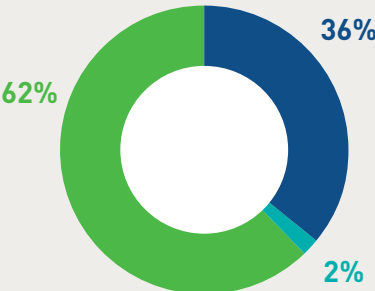
déclare travailler à temps partiel pour des raisons personnelles



Source : INSEE - EEC 2023

La majorité des salariés ne souhaitent pas travailler plus

Interrogés par l’INSEE, 36% des salariés déclarent souhaiter travailler plus, 62% autant et 2% moins. Cela peut s’expliquer par une satisfaction concernant l’équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, mais peut également révéler pour une partie des salariés la difficulté à trouver des solutions pour envisager de travailler davantage (garde d’enfants, temps pour la famille, raisons de santé...).



Source : INSEE - EEC 2024 (moyenne sur les années 2022, 2023 et 2024)

64%

des salariés ne souhaitent pas travailler plus

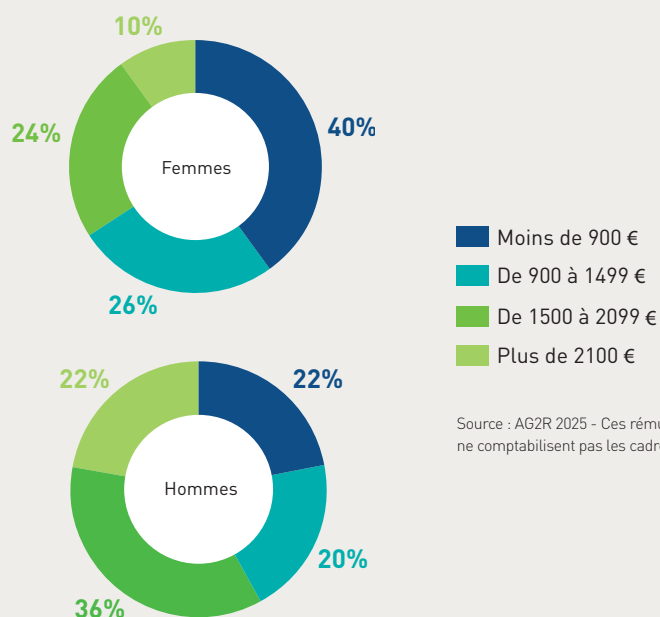
Source : INSEE - EEC 2024

LES RÉMUNÉRATIONS DÉPENDENT DES SITUATIONS D'EMPLOIS

En cinq ans, les minima de branche ont été revalorisés de 17,7%. Le minimum conventionnel du premier échelon de la classification (ASP) se situe plus de 1,7% % au-dessus du SMIC (en date du 1^{er} juin 2026)

Les différences de rémunération entre les hommes et les femmes sont liées à deux facteurs :

- > l'accès plus fréquent des hommes aux postes plus élevés dans la classification (maîtrise d'exploitation, cadres),
- > la part plus importante de femmes ayant des contrats à temps partiel (à noter que les données présentées ici, par contrat, ne prenant pas en compte le phénomène du multi-emplois et la durée de travail réelle des salariés, les rémunérations effectives des femmes peuvent donc être potentiellement sous-estimées).



91/100

note moyenne de l'index égalité professionnelle femmes-hommes en 2025. Il est supérieur à la note moyenne tous secteurs confondus qui est de 88/100.

Source : Ministère du Travail de la Santé et des Solidarités



La part des **femmes** et des **hommes** se situant sur les tranches de rémunérations supérieures à 900€ a augmenté respectivement de **+13 points** et de **+12 points** par rapport à 2024.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL, MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS DE TRAJET

À compter du 1^{er} janvier 2026, le taux collectif des cotisations accidents du travail, calculé en fonction de la sinistralité du secteur, est fixé à 3,92 % pour les entreprises de moins de 20 salariés relevant du régime général (contre 3,96 % en 2025 et 2024) et 4,99 % pour les entreprises de moins de 50 salariés des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle (identique en 2025). **Ce taux est en baisse tendancielle depuis plusieurs années (4,3% en 2020 et 3,98% en 2023).**

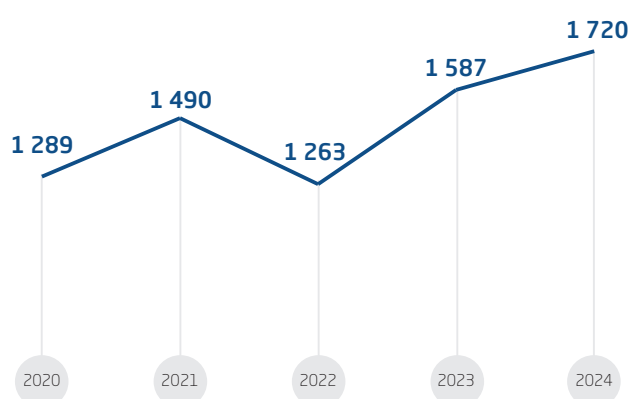
Note méthodologique de la CNAM concernant l'absence de données 2022

Les données 2022 n'ont pas été publiées par la direction statistique de la direction des risques professionnels de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie.

Dans la publication des chiffres 2023, les valeurs brutes des données 2022 sont accessibles, mais la CNAM a décidé de ne pas calculer d'indicateurs pour l'année 2022 (Taux et indices de fréquence, de gravité).

Source : INSEE DADS 2023

Les maladies professionnelles sont essentiellement des troubles musculosquelettiques (TMS)

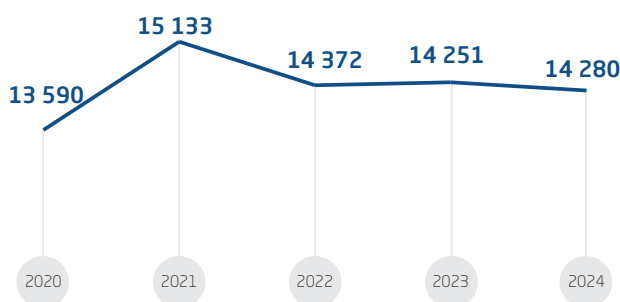


Source : CNAM, Accidents de travail, Nettoyage courant des bâtiments, cumul des codes NAF 81.21Z et 81.22Z

À noter qu'il n'est pas pertinent de comparer les données de sinistralité de 2021 par rapport à celles de 2020 qui ont été très modifiées par la période de chômage partiel du à la crise covid. Il est préférable de les rapporter à celles de 2019.

Les causes des maladies professionnelles du secteur n'ont pas changé sur la période (97% des maladies professionnelles reconnues ont pour origine des TMS). Leur nombre augmente régulièrement.

Les accidents de travail sont inférieurs à leurs niveaux d'avant crise



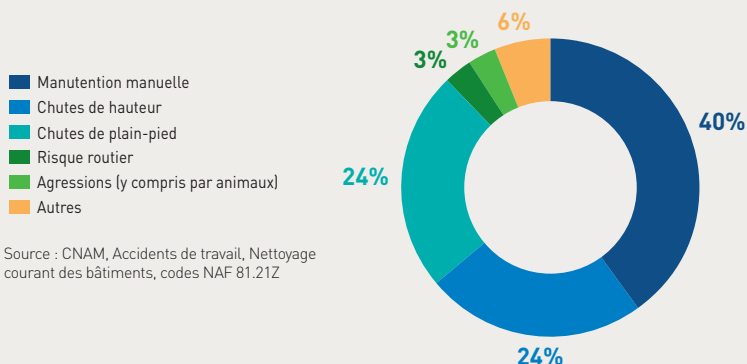
Source : CNAM, Accidents de travail, Nettoyage courant des bâtiments, cumul des codes NAF 81.21Z et 81.22Z

Après une hausse en 2021 liée à la reprise de l'activité, les accidents de travail ont ensuite diminué pour les années suivantes. Ils sont au nombre de 14 280 pour l'année 2024 (-1% par rapport à 2023).

L'indice de fréquence d'accident du travail, calculée par l'assurance maladie, diminue de manière tendancielle depuis plusieurs années : 43,2 pour mille en 2021 et 39 pour mille en 2024 pour le code NAF principal 81.21Z ; 41,9 pour mille en 2021 et 37,8 pour mille en 2024 pour le code NAF 81.22Z.

Le taux de gravité quant à lui augmente encore en 2024 pour s'établir à 3,3, plus haute valeur depuis la crise COVID. Ceci montrant que les arrêts de travail consécutifs à des accidents sont de plus en plus longs. Le nombre de décès est de 14 dont 8 identifiés par la CNAM comme étant des malaises et un pour lequel la CNAM n'a pas de détail.

Répartition des accidents du travail suivant le risque à l'origine de l'accident



Source : CNAM, Accidents de travail, Nettoyage courant des bâtiments, codes NAF 81.21Z

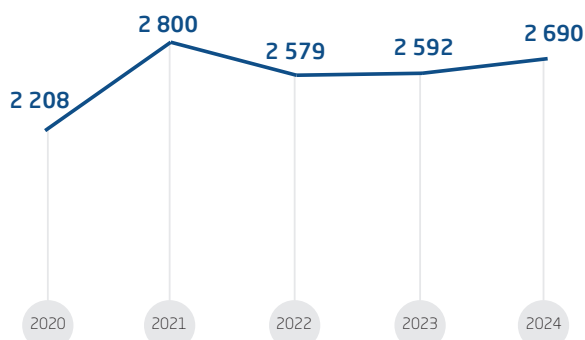
Les principales causes des accidents sont la manutention manuelle

(-3 points par rapport à 2023), les chutes de hauteur (+2 point) et les chutes de plain-pied (+2 points).

La répartition des accidents de travail par âge est en corrélation avec la pyramide des âges du secteur : près de 6 cas sur 10 concernent des personnes qui ont entre 40 et 59 ans.

Les accidents de trajets constituent également un risque

Le nombre d'accidents de trajet est en légère croissance en 2024 mais reste sensiblement inférieur au niveau de 2021. Il est à noter que le nombre de décès liés à des accidents de trajet augmente fortement en 2024 (9 décès, niveau le plus haut enregistré depuis la crise COVID).



Source : CNAM, Accidents de travail, Nettoyage courant des bâtiments, code NAF 81.21Z

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE SANTÉ AU TRAVAIL



Au-delà des obligations réglementaires, la prévention des risques professionnels dans le secteur de la propreté est un enjeu humain, social et économique majeur. La fréquence des accidents du travail y est supérieure à la moyenne nationale, et 97 % des maladies professionnelles sont des troubles musculo-squelettiques (TMS).

Pour y répondre, le Monde de la Propreté a lancé dès 2010 un programme national de prévention des TMS. Objectifs : améliorer la performance globale, développer la compétence prévention et sensibiliser les donneurs d'ordres, notamment via un guide pour la conception de bâtiments adaptés au métier.

À ce jour, plus de 800 entreprises ont rejoint la démarche, avec plus de 1 280 animateurs prévention TMS certifiés. Mise à jour en 2023, la formation renforce l'accompagnement des dirigeants pour structurer durablement leur politique de prévention. Les actions engagées ont permis de produire une synthèse par typologie de chantier, un outil d'aide au choix du matériel, et des supports pour mieux intégrer la prévention dès le démarrage des chantiers et identifier les causes d'apparition des TMS. Les clients sont largement impliqués, et les actions vont au-delà de l'aspect technique : elles touchent aussi à l'organisation, au management et à la formation.

Le Monde de la Propreté met aussi à disposition des entreprises divers outils en ligne, destinés à aider, notamment les TPE/PME, à concevoir, déployer et animer au quotidien leur politique Santé & et Sécurité au Travail :

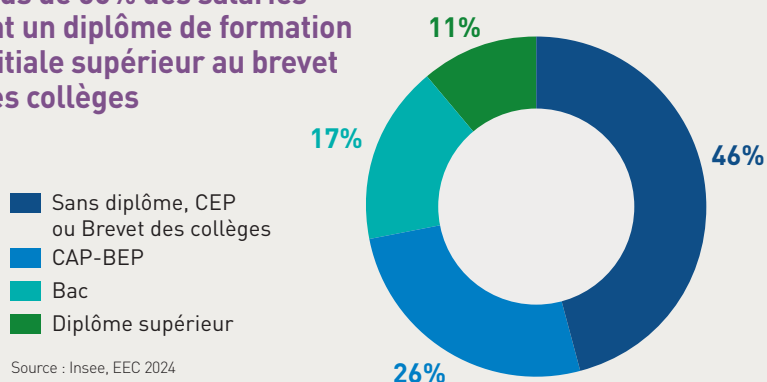
- un ensemble d'outils pour l'analyse et la prévention des risques professionnels : fiches d'évaluation des principaux risques, DUERP, PAP, PDP, analyse du risque chimique
- un autodiagnostic des bonnes pratiques de management de la S&ST, facilitant la conception et le pilotage au quotidien d'une politique S&ST en lien avec toutes les fonctions (commercial, achats, RH...),
- une offre de formation en ligne spécifique S&ST Propreté en parfaite adéquation avec ces outils se composant de 4 modules thématiques, en distanciel, comportant chacun un atelier collectif avec des apports, des échanges entre pairs et une mise en pratique immédiate ainsi qu'un entretien individuel de conseil personnalisé pour soutenir la mise en pratique,
- une formation sur les méthodes d'analyse des accidents pour définir les mesures de prévention à mettre en place

Le Monde de la Propreté a aussi mis en place un partenariat avec l'APAVE afin de proposer aux entreprises de propreté de former leurs salariés à l'intervention en présence d'amiante. Ainsi les formations amiante sous-section 4, encadrants et opérateurs, sont proposées dans 10 centres de formation répartis sur le territoire et financées par le Fare Propreté.

LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES SALARIÉS

La part des salariés sans diplôme, qui était majoritaire dans les années 1990, a baissé significativement depuis 30 ans. La proportion des salariés ayant obtenu le baccalauréat a doublé sur la période et le nombre de salariés diplômés d'un CAP ou d'un BEP croît progressivement.

Plus de 50% des salariés ont un diplôme de formation initiale supérieur au brevet des collèges



Une filière diplômante et certifiante

La filière diplômante et certifiante, qui s'articule autour de diplômes, titres professionnels, TFP et CQP, est accessible en formation initiale pour les jeunes via les lycées professionnels, en alternance et en formation continue via le réseau des centres INHNI et les organismes de formation habilités. Pour accompagner les alternants de moins de 26 ans préparant l'un des diplômes de la filière, la profession a mis en place un fonds d'aide (FAJA). Celui-ci soutient les jeunes dans leur alternance afin de sécuriser leur parcours en leur proposant notamment des aides au permis de conduire, au transport ou des solutions d'hébergement.

- CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations (PPB) *(anciennement CAP APH)*
- Bac Pro Hygiène Propreté et Stérilisation (HPS)
- BTS Métiers des Services à l'Environnement (MSE)
- TFP 6 (Bac +3) Responsable Développement et Qualité Hygiène, Propreté et Services
- MBA Spécialisé (Bac +5) Manager de la stratégie commerciale
- TFP Agent Machiniste en propreté
- TFP Agent d'Entretien et de Rénovation en propreté
- TFP Chef d'Équipe en propreté
- CQP Agent de service confirmé
- CQP Laveur de vitres
- CQP Laveur de vitres spécialisé travaux en hauteur
- CQP Agent de maintenance multitechnique immobilière
- CQP Chef d'équipe en maintenance multitechnique immobilière et en propreté
- CQP Chef de site en propreté
- CQP Responsable de secteur en propreté

Près de 5 000 jeunes

en formation initiale dans les métiers de la propreté



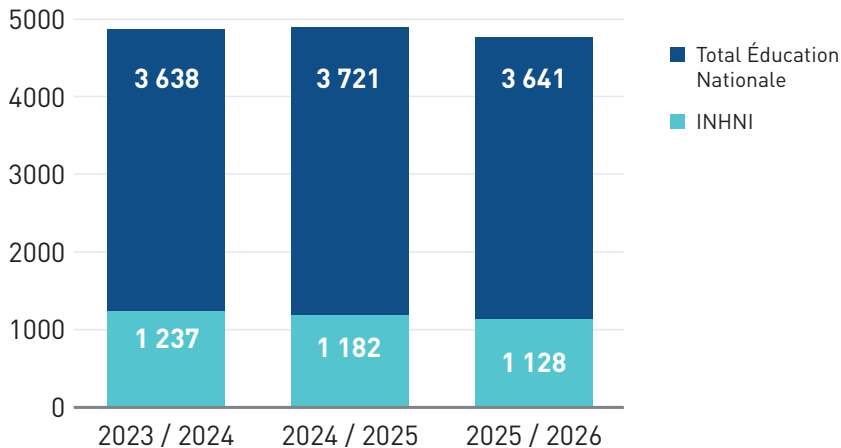
9 centres INHNI préparant ces diplômes et titres sont répartis sur l'ensemble du territoire.



La filière de formation initiale de la propreté via les établissements INHNI (apprentissage) et les lycées professionnels compte près de 4 770 jeunes pour 2026/2027



La profession constate une baisse du nombre d'apprentis à la rentrée 2025/2026. Le secteur poursuit son plan d'attractivité afin de valoriser les formations proposées, les métiers de la propreté et présenter l'ensemble des opportunités de carrière.



Source : Monde de la Propreté

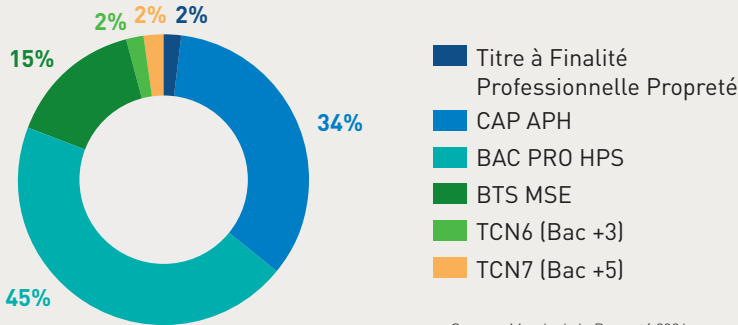


FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER LES EMPLOIS DU SECTEUR



Afin d'inciter les jeunes et adultes demandeurs d'emploi à intégrer le secteur, les acteurs du Monde de la Propreté réalisent différentes actions : participation à des salons d'information et d'orientation régionaux et nationaux, réalisation d'informations collectives auprès de publics en recherche d'emploi, démonstrations. Les jeunes en formation font aussi rayonner la profession lors de leur participation à des événements d'envergure comme les Worldskills et des concours tels que « le Meilleur apprenti de France ». La communication digitale sur les réseaux sociaux constitue un canal incontournable d'information des jeunes et des adultes.

La répartition des effectifs de la filière de formation initiale



Source : Monde de la Propreté 2024

Les contrats en alternance dans le secteur

En 2024, 3 331 contrats d'apprentissage et 3 231 contrats de professionnalisation ont été signés dans les entreprises du secteur et dans les GEIQ Propreté*.

*Pour répondre aux difficultés de recrutement et faciliter l'insertion durable, près de 500 entreprises de propreté de toutes tailles pilotent ensemble les 10 Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ Propreté) qui interviennent sur près de 40 bassins d'activité. Les 10 GEIQ Propreté ont conclu en 2025 plus de 1 700 contrats de professionnalisation, représentant plus de 60 % des contrats de professionnalisation visant des CQP & TFP de branche.

Près de 7 092

contrats en alternance débutés en 2025 au sein des entreprises de propreté

Source : Données AKTO 2025

Le Fare Propreté aide et soutient les jeunes alternants

En appuyant financièrement les entreprises et les jeunes en alternance, le Fare Propreté soutient le développement de la qualification et de l'alternance dans le secteur.

- Le Fonds d'Aide aux Jeunes à l'Alternance (FAJA) : il a pour objectif d'améliorer l'attractivité du secteur auprès des jeunes en apportant des éléments de réponses à leurs difficultés sociales et financières, de favoriser la mobilité en permettant l'accès à la formation à des jeunes de zones géographiques éloignées des centres de formation du secteur, et de limiter les risques de rupture en venant en aide aux jeunes qui rencontrent des difficultés sociales ou financières pendant leur contrat.
- D'autres aides accordées dans le cadre du FAJA : aides collectives ou individuelles à l'hébergement, allocations équipement, secours d'urgence ou encore financement des permis de conduire.

Des certifications métier pour professionnaliser les salariés du secteur

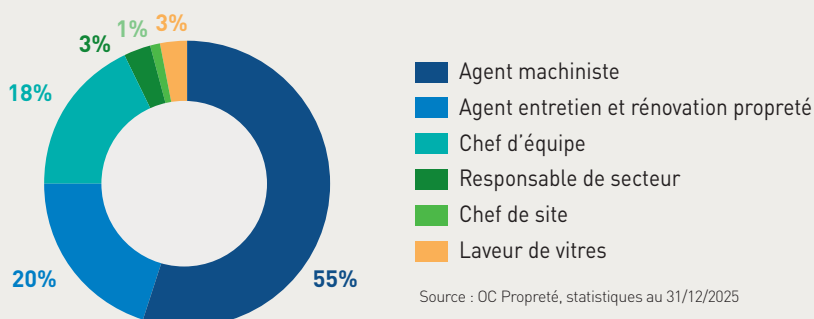
En plus de la filière des CQP/TFP, la profession compte aussi d'autres certifications – portées par l'OC Propreté – telles que les Certificats Acteur Prévention Secours (Agent, Chef d'équipe) ou la certification animateur Prévention TMS qui permettent le développement des compétences des salariés sur les aspects de santé et sécurité au travail.

44 691 CQP

délivrés depuis 2007

Source : OC Propreté, statistiques au 31/12/2025

Le TFP agent machiniste en propreté est le plus demandé



Le CQP de responsable secteur attire presque autant d'hommes que de femmes (51% contre 49%). Ceux d'agent d'entretien et rénovation, chef d'équipe et chef de site accueillent une majorité de femmes en 2025 (57% pour les deux premiers et 58% pour le troisième). À l'inverse, les hommes sont plus nombreux dans les CQP d'agent machinistes (54%) et de laveurs de vitres (91%).

les femmes représentent

45%

des candidats aux CQP

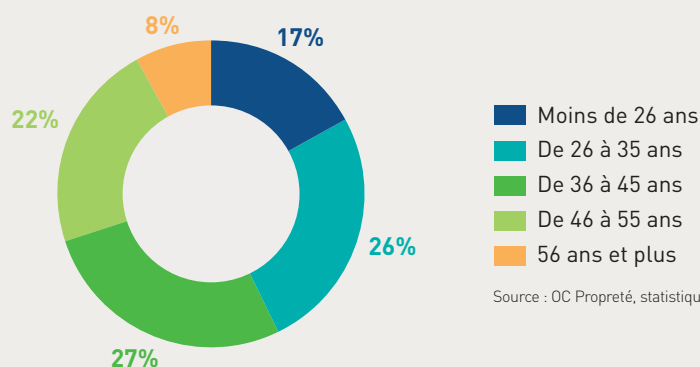
Source : OC Propreté, statistiques au 31/12/2025



Des CQP pour les encadrants opérationnels

Afin de permettre aux entreprises de disposer d'encadrants formés et opérationnels, la profession a mis en place un CQP responsable de secteur, ainsi qu'un CQP à destination des chefs de site ou futurs chefs de site qui leur permet de développer leurs capacités à manager leurs collaborateurs, organiser les chantiers et entretenir la relation client au quotidien. Ce CQP pour les chefs de site fait l'objet d'une démarche d'inscription au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Toutes les tranches d'âges sont bien représentées parmi les candidats aux CQP/TFP



Source : OC Propreté, statistiques au 31/12/2025



RENFORCER LA MAÎTRISE DES COMPÉTENCES CLÉS DES SALARIÉS



Depuis près de 20 ans, la branche s'est engagée pour la maîtrise des savoirs de base et dans la lutte contre l'illettrisme. Cette politique a pour objectif l'intégration de personnes peu qualifiées puis leur inscription dans un processus de professionnalisation. Elle permet également de développer les compétences des salariés en place et de favoriser leur accès aux certifications du secteur. Pour répondre aux évolutions techniques et organisationnelles qui ont entraîné de nouveaux besoins pour les entreprises, les clients et les salariés, le dispositif ne cesse de s'enrichir d'année en année. Afin de garantir l'acquisition des compétences clés de la Propreté, il prévoit :

- > la formation « Clés en main » avec un référentiel spécifique de la propreté,
- > une validation continue des compétences acquises en formation,
- > un certificat « Maîtrise des compétences clés de la Propreté » (MCCP) qui garantit l'acquisition des compétences clés de la propreté,
- > le nouveau certificat professionnel CléA adapté aux métiers de la Propreté.

Plus de 7100 candidats ont préparé la certification MCCP depuis 2012, année de lancement de ce dispositif (taux de réussite moyen : 70%). Avec 711 candidats, l'année 2025 présente une progression de 38% par rapport à 2024.

FORMATION CONTINUE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Près de 76 175 stagiaires en formation continue en 2025

1 557 000 heures

c'est le nombre d'heures de formation consacrées aux salariés de la branche ayant bénéficié d'un financement par AKTO, ce qui représente une progression de 30% par rapport à 2023 (à noter que ce chiffre ne représente pas l'intégralité des heures de formations réalisées par les salariés des entreprises de propreté car toutes les heures de formation ne font pas l'objet d'un financement par AKTO).

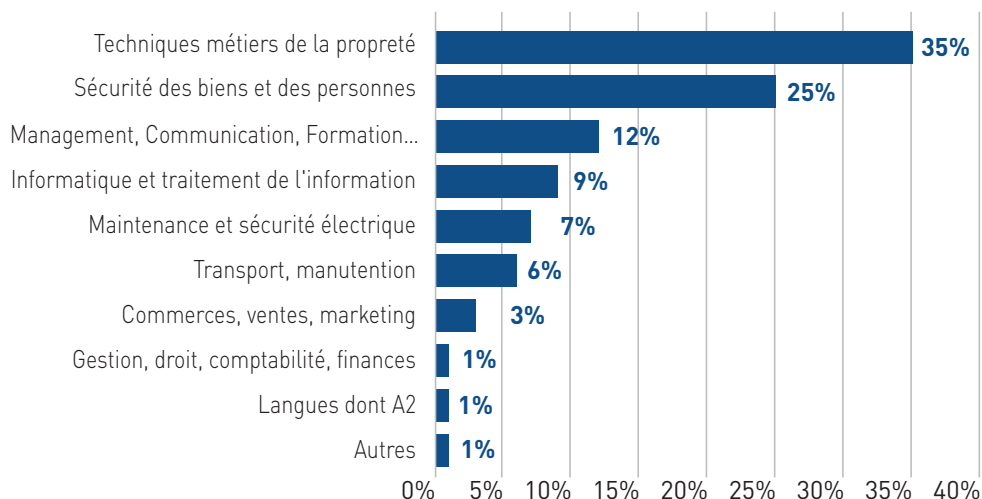
Source : AKTO 2025

20,4h

c'est la durée moyenne de formation des salariés en 2025

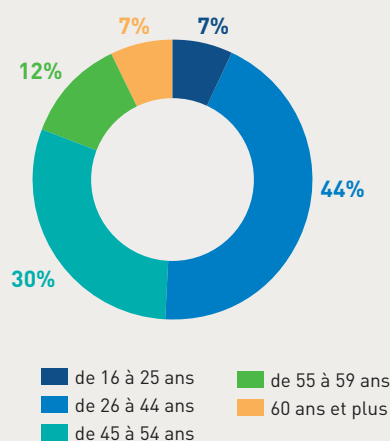
Source : AKTO 2025

Les « techniques métiers » restent les formations les plus mises en œuvre par les entreprises



Source : AKTO 2025

49% des stagiaires ont plus de 45 ans



Source : AKTO 2025



ANNEXE

MÉTHODOLOGIQUE

● LES ANNÉES DE RÉFÉRENCE

Ce document présente les données les plus à jour possibles à la date de sa parution. Certaines sources permettent de donner des résultats pour 2025, tandis que d'autres sources publiques correspondent à l'année 2024 ou 2023. Ce choix méthodologique permet de présenter les données les plus récentes, mais demande une vigilance particulière du lecteur afin de ne pas rapprocher indûment deux chiffres qui ne sont pas de la même année.

● LES SOURCES PUBLIQUES

- > INSEE : ESANE, DADS, REE-SIRENE, Indice des prix, EEC (Enquête Emploi en Continu)
- > Banque de France
- > DARES
- > URSSAF – ACOSS
- > Assurance Maladie

● LES SOURCES DE BRANCHE

- > GIE Monde de la Propreté, FEP, Fare Propreté, INHNI (organisme de formation), OC Propreté
- > AKTO (Opérateur de Compétences, OPCO)
- > AG2R : organisme de prévoyance de la branche

● L'ENQUÊTE DE CONJONCTURE - MONDE DE LA PROPRETÉ

Cette édition présente les résultats de la dernière grande enquête sectorielle réalisée au cours du premier trimestre 2025. 389 entreprises ont répondu à l'enquête. Elles sont de toutes tailles, de toutes localisations géographiques, et représentent 263 431 salariés. Afin de tendre vers une représentativité des caractéristiques socio-économiques du secteur, les données de l'enquête ont été redressées.

● L'ENQUÊTE BVA - MONDE DE LA PROPRETÉ

Cette édition présente les résultats de l'enquête « Les Français et la propreté », réalisée par BVA du 16 au 17 janvier 2025, auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 Français de 18 ans et plus, constitué par la méthode des quotas.

● L'ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE - MONDE DE LA PROPRETÉ

Cette édition présente les résultats de l'enquête « Les Français et la propreté », réalisée par BVA du 16 au 17 janvier 2025, auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 Français de 18 ans et plus, constitué par la méthode des quotas.

Vous aider au-delà des termes du contrat, c'est notre vision solidaire de la protection sociale.

Dans le cadre du régime Frais de santé de la Branche Propreté et Service Associés, ce sont 2 % de vos cotisations qui alimentent un fonds permettant de mettre en œuvre des actions concrètes au profit des salariés non-cadres.

Ainsi, les salariés peuvent bénéficier de plusieurs aides financières telles que :

- 1400 € suite à une hospitalisation ou à des frais médicaux importants (dans la limite du reste à charge) pour le salarié ou l'un de ses enfants à charge (affilié au régime AG2R)
- 1400 € pour l'achat ou la location de matériel médical lié à un handicap du salarié ou d'un enfant à charge
- 1000 € pour le paiement des frais d'obsèques d'un salarié ou d'un enfant à charge décédé
- La prise en charge de la part salariale du régime frais de santé des apprentis en contrat de moins de 12 mois
- Le financement d'une formation aux gestes premiers secours (PSC1).

Pour plus d'informations sur les aides financières :



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

